

# BMS : Pluies orageuses sur plusieurs wilayas

Une activité pluvio-orageuse affecte depuis hier après-midi plusieurs wilayas du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'office national de météorologie (ONM). Il s'agit du sud de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Naâma, Khenchela, Batna, Tébessa et Oum El-Bouaghi, a précisé la même source. P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 2 octobre 2018 - 22 Muharam - N° 2027 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**Horaires des prières**

Fajr : 05h11 Dohr : 12h38  
Asr : 15h38 Maghreb : 18h35 Isha : 19h54

**MÉTÉO**

Alger : 23° 15°  
Oran : 26° 14°  
Annaba : 21° 16°  
Béjaïa : 21° 17°  
Tamanrasset : 28° 17°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-CHINE

**Le Président Bouteflika exprime à son homologue chinois sa satisfaction quant aux progrès réalisés depuis l'établissement du Partenariat stratégique global**

P. 24

FÊTES NATIONALES

**Le Président Bouteflika félicite le Président nigérian, le Président chypriote et le Président botswanais**

P. 5

60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE

**M. Bensalah représente le Président Bouteflika**

P. 24

ALGÉRIE-ONU

69<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME DU HCR

## Réfugiés

**Messahel : «Les inquiétudes des pays d'accueil doivent être prises en compte»**

«L'enlèvement des conflits est à l'origine de situations qui nous interpellent»



Le ministre des AE a affirmé, hier à Genève, que les inquiétudes des pays d'accueil des réfugiés doivent être prises en compte, plaidant pour «un engagement renouvelé» en faveur de la prévention et de la résolution des conflits dans le respect du droit international. P. 5



AFFAIRES RELIGIEUSES

**L'Algérie, une école internationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme**

P. 3

ARMÉE

**M. Gaïd Salah supervise à Ouargla l'exercice tactique avec munitions réelles «Assifa 2018»**

P. 3



SANTÉ

**COLÈRES DE BÉBÉ Aidez-le à se calmer**

Crier, grogner, taper des mains ou des pieds : les bébés savent très bien se mettre en colère ! Comment les aider à retrouver leur calme ? Explication et conseils âge par âge pour élever votre bébé dans le calme et la sérénité

Pp 12-13

F   T  BALL

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF / DEMI-FINALE (ALLER) / AL AHLY D'EGYPTE - ES SÉTIF :

**Duel entre le pharaon expérimenté et l'Aigle noir ambitieux**

Les amateurs du football seront au rendez-vous, ce soir, avec une grande rencontre de demi-finale de la ligue des champions d'Afrique (aller), où les deux clubs arabes, Al Ahly Sporting Club et l'ES Sétif s'affronteront au stade Al Salam du Caire (Egypte), qui sera témoin d'un duel entre le pharaon expérimenté et l'Aigle noir ambitieux.

P. 21

ALGÉRIE-PAYS ARABES

**Guitouni salue la qualité du dialogue entre les pays arabes exportateurs de pétrole**

P. 7

PRODUITS ALIMENTAIRES :

**Légère baisse des importations sur les 8 premiers mois 2018**

P. 6

## DEMAIN AU FORUM D'EL MOUDJAHID Conférence du P-DG de la Sonelgaz

Le président directeur général de Sonelgaz, M. Mohamed Arkab, sera l'invité demain mercredi 3 octobre, du Forum du quotidien El Moudjahid. Il sera question de débattre, lors de cette rencontre, du bilan passage

de la pointe d'été 2018, de la préparation de la pointe hiver 2018, des investissements et du plan de développement de la Sonelgaz, ainsi que du bilan des réalisations et des énergies renouvelables.



## GRAND PRIX ASSIA DJEBBAR DU ROMAN Les modalités de participation fixées par les organisateurs

Sous l'égide des ministères de la Communication et de la Culture, l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et l'entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), co-organisent la 4<sup>e</sup> édition du «Grand prix Assia Djebbar du roman 2018». Le dépôt des ouvrages (10 exemplaires de chaque titre), choisis par les éditeurs, pour concourir à ce prix, se fera au niveau des sièges respectifs de l'ANEP et de l'ENAG. La cérémonie de remise du «Grand prix assia Djebbar du roman 2018», aura lieu la dernière semaine du mois de décembre 2018. La date et le lieu de la cérémonie seront communiqués ultérieurement. Le «Grand prix Assia Djebbar du roman 2018» récompense les meilleures œuvres (roman) écrites par des auteurs algériens, éditées en Algérie, dans les langues arabe, tamazight et française. Son objectif essentiel consiste à promouvoir la culture et la littérature algérienne et encourager les talents et les plumes créatives.



## LE 4 OCTOBRE À LAGHOUAT Commémoration du 62e anniversaire de la bataille de Chouabir

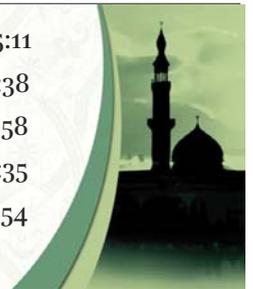


Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera jeudi 4 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Laghouat. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Chouabir.

## Horaire des prières

Mardi 22 Moharam 1440

Fajr	05:11
Dohr	12:38
Asr	15:58
Maghreb	18:35
Isha	19:54



## JEUDI AU CRASC D'ORAN Présentation de l'ouvrage «Résistance algérienne»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise jeudi 4 octobre à partir de 14h, un forum consacré à la présentation de l'ouvrage «Résistance algérienne, histoire et mémoires 1945-1962». La rencontre sera animée par Ouassia Siari Tengour (CRASC), Khedidja Adel (Université Constantine 2, CRASC), et Fouad Soufi (CRASC).

## DU 29 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE Le prix Nobel de littérature en 2012 invité du prochain Sila

Le chinois, Mo Yan, prix Nobel de littérature en 2012, sera l'invité la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Un hommage particulier lui sera rendu à cette occasion, indique le ministère de la Culture, sur sa page Facebook. La République de Chine est l'invité d'honneur du Salon cette année.

## SALLE IBN KHALDOUN En eaux troubles et The Nun en projection

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 4 octobre, à la salle Ibn Khaldoun, la projection des films En eau troubles (17h, 20h) et The Nun (20h).

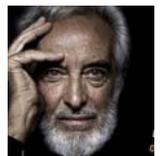


## Météo

	Max	Min
Alger	23°	15°
Oran	26°	14°
Annaba	21°	16°
Béjaïa	21°	17°
Tamanrasset	28°	17°

## DU 07 AU 27 OCTOBRE AU PALAIS DES RAÏS Exposition photographique de Mimmo Jodice

L'Institut culturel italien à Alger, organise, du 7 au 27 octobre au Palais des Raïs, une exposition photographique de Mimmo Jodice.



## BULLETIN SPÉCIAL MÉTÉO Pluies orageuses sur plusieurs wilayas



Une activité pluvio-orageuse affecte depuis hier après-midi plusieurs wilayas du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'office national de météorologie (ONM). Il s'agit du sud de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Naâma, Khenchela, Batna, Tébessa et Oum El-Bouaghi, a précisé la même source. La validité du BMS s'étale du lundi 13h jusqu'à 21h, a ajouté la même source alors que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 25 mm durant la validité. Par ailleurs, de fortes averses de pluies orageuses accompagnées parfois de grêles et de rafales de vent affecteront Boumerdès, Tizi Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Bouira, a fait savoir l'ONM. La validité du BMS va de 18h00 jusqu'au mardi à 12h au moins, a précisé la même source, ajoutant que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité. Cette situation persistera durant les prochaines 48 heures sur les régions de l'Est, a relevé l'ONM.

## SÛRETÉ DE WILAYA DE TLEMEN Arrestation de 4 individus et saisie de 42 kilogrammes de cannabis traité



Agissant sur information, les forces de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, ont intercepté à hauteur de la Plage Targa/Ain Té-mouchent, un véhicule à son bord (02) deux présumés auteurs. L'inspection dudit véhicule a permis la récupération de (30) kilogrammes de cannabis traité, a indiqué hier un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN. Dans le même cadre de la lutte contre la criminalité, munis d'un mandat de justice, les éléments la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, ont mené une perquisition dans un domicile, qui s'est soldée par la récupération de (12) douze kilogrammes de cannabis, et l'interpellation de deux (02) individus.

## SÉMINAIRE SUR LE RÔLE MÉDIATIQUE DE LA FEMME EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE DÉFENSE CIVILE Des cadres de la DGSN et de la DGPC à Tunis

Des cadres des Directions générales de la sûreté nationale (DGSN) et de la protection civile (DGPC), ont pris part hier à Tunis (Tunisie), au séminaire international sur le rôle médiatique de la femme en matière de protection et de défense civile, organisé par l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) et qui s'étalera jusqu'au vendredi prochain, a indiqué dimanche un communiqué de la DGSN. Selon la même source, cette participation qui constitue «un acquis» pour la Sûreté nationale, vise «l'officialisation de l'action commune et une coordination efficace entre les différents services opérationnels», qui s'est cristallisée après l'acceptation de la demande formulée par le Directeur Général de la Sûreté Nationale, le colonel Mustapha Lahbiri, à l'OIPC, pour permettre aux représentants de la DGSN de prendre part aux travaux de ce séminaire international. Cette nouvelle vision de l'action sécuritaire commune se veut «un prolongement des activités sécuritaires», concrétisées sur le terrain, à travers des opérations conjointes de qualité entre la sûreté nationale, la gendarmerie nationale, la protection civile et les douanes, initiées par M. Lahbiri et traduites lors de la conférence de presse conjointe sur le bilan de la saison estivale 2018, première du genre à ce niveau.



## ARMÉE

## M. Gaïd Salah supervise à Ouargla l'exercice tactique avec munitions réelles «Assifa 2018»

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé hier, au deuxième jour de sa visite en 4e Région militaire à Ouargla, l'exécution de l'exercice tactique combiné avec munitions réelles «Assifa 2018», indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Le Général de Corps d'Armée a suivi, en compagnie du Général-major Hacène Alaïmia, Commandant de la 4ème Région militaire, un exposé donné par le directeur de l'exercice, portant sur le plan et les étapes de son déroulement, précise la même source.

Au niveau du champ de tir du Secteur opérationnel Sud-Est Djanet, le Général de Corps d'Armée, de près, les actions de combat menées par les unités engagées parmi les Forces terrestres, aériennes et de défense aérienne du territoire, en commençant par les aéronefs de reconnaissance aérienne du Haut Commandement.

«Des actions qui ont été marquées par un grand professionnalisme dans toutes les étapes, et par un haut niveau tactique et opérationnel, qui reflètent la rigueur en matière de planification, d'organisation et de préparation, le degré de compétence des cadres en termes de montage et de gestion des actions de combat, ainsi que les grandes capacités et habiletés des personnels dans la maîtrise de l'emploi des différents systèmes d'armements et équipements mis à disposition, ce qui a permis de réaliser des résultats très satisfaisants en termes de précision des tirs», affirme le MDN.

Cet exercice tactique exécuté avec munitions réelles, sur le thème «Premier sous-groupe tactique en marche, avec l'éventualité de déclenchement d'un combat de rencontre» et auquel ont participé les unités organiques relevant du Secteur opérationnel Sud-Est Djanet, «vise à évaluer la disposition des unités du corps de bataille à dissuader toute menace, et à montrer l'efficacité des aptitudes au combat et de la puissance de feu des systèmes et des équipements de combat modernes, ainsi qu'à mettre la lumière sur la ferme interopérabilité entre les différentes catégories des Forces lors de l'exécution des diverses missions de combat», ajoute la même source.

A l'issue de l'exercice, le Général de Corps d'Armée «a tenu une rencontre avec les personnels des unités participantes, où il a salué les grands efforts fournis tout au long de l'année, notamment lors de la préparation et de l'exécution de cet exercice», soulignant que la préparation au combat «demeure l'élément essentiel



pour la persévérance de l'état-prêt opérationnel, et ce, à travers une veille permanente, de la part de l'ensemble des composantes du Corps de Bataille, à intensifier les exercices pratiques tactiques et opérationnels avec munitions réelles des différentes armes et forces et à tous les niveaux et échelons».

«J'ai insisté à maintes fois, et je le rappelle encore devant vous aujourd'hui, que le métier du militaire et tout ce que cela engage en termes d'impératifs, notamment ceux ayant trait au combat sur le terrain avec toutes ses particularités, avec l'ensemble des défis et des exigences, est un perpétuel et véritable examen de la composante humaine», indique M. Gaïd Salah.

«Cet enjeu professionnel demeurera l'une des plus importantes mesures essentielles et objectives, à travers laquelle on peut juger de manière logique et réelle, ce qui a pu être réalisé avec succès et ce qui a été accompli, et évaluer ainsi le degré de sa contribution individuelle et collective dans la quête du développement requis, et ce, à la lumière des orientations de Son Excellence Monsieur le Président de la République Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», poursuit-il.

Pour lui, «une nouvelle année d'instruction qui n'apporte pas de valeur ajoutée de qualité est une année qui a besoin d'être revue et réévaluée, et l'exercice tactique d'évaluation qui ne comprend pas de nouveaux éléments de développement et des facteurs de modernisation supplémentaires est un exercice qui nécessite également une révision objective et une véritable réévalu-

tion de son déroulement». «En fait, les résultats des exercices sont de véritables indicateurs sur le terrain, qui représentent nécessairement la mesure essentielle de l'évaluation du degré d'efficacité d'exécution du programme de préparation des forces, à la lumière de la parfaite application des méthodes de combat dans des conditions proches du réel, avec une maîtrise absolue des équipements et des systèmes d'armement modernes.

Tel est l'ultime utilité des facteurs de développement qui s'articulent sur une bonne évaluation, une estimation efficiente, une adaptation adéquate et une clairvoyance lors de la quête des éléments de réussite», a-t-il dit.

«Sachez que tout au long d'une vie professionnelle active, se manifesteront les caractéristiques de la force du caractère du personnel militaire, se verra sa ferme volonté, se démarquera sa persévérance et sa détermination à réaliser les objectifs requis effectivement et sur le terrain», a souligné M. Gaïd Salah pour qui «c'est seulement ainsi qu'est évalué le rendement du personnel militaire, et jugée l'efficacité de son instruction et de sa formation, ainsi que le niveau de ses compétences et de ses qualifications, et par conséquent sa capacité à assumer les lourdes responsabilités dont il est en charge».

Le Général de Corps d'Armée a, par la suite, «écouté les interventions et les préoccupations des cadres et des personnels du Secteur, qui ont renouvelé leur engagement à demeurer, jour et nuit, les gardiens et les défenseurs dévoués de chaque parcelle des frontières de notre Pays l'Algérie», conclut le communiqué du MDN.

## PARLEMENT

## 5 groupes parlementaires demandent la démission du président de l'APN



Cinq groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont remis dimanche une motion au président de l'APN, Saïd Bouhadja, lui demandant de démissionner de son poste, a indiqué à l'APS le président du groupe parlementaire du FLN, Mouadh Bouchareb.

«Les parlementaires signataires de cette motion sont le parti du Front de Libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND), du Mouvement populaire algérien (MPA), de Tajamoue Amel El Djazair (TAJ) ainsi que des indépendants», a précisé le même responsable, affirmant que «cette motion, signée par 351 députés sur les 462 que compte l'APN, a pour objectif d'éviter le blocage du travail de l'Assemblée». Toutefois, il est à relever que la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement, et le règlement intérieur de l'Assemblée, prévoit quatre cas de vacance de la présidence de l'APN: démission, incapacité, incompatibilité ou décès. Selon cette loi organique, le Président du Conseil de la Nation, et le président de L'APN sont élus conformément aux dispositions de l'article 131 de la Constitution.

Le règlement intérieur de chaque chambre précise les modalités de leur élection.

En effet, selon l'article 10 du règlement intérieur de l'APN, en cas de vacance de la présidence de l'APN, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le règlement intérieur, dans un délai maximum de 15 jours à compter de la déclaration de la vacance.

Le Bureau de l'APN se réunit obligatoirement pour constater la vacance et saisir la Commission chargée des affaires juridiques.

La Commission élabore un rapport constatant la vacance et le soumet en séance plénière à l'adoption de la majorité des membres de l'Assemblée.

Dans ce cas, l'opération de l'élection est dirigée par le doyen des vice-présidents non candidat assisté des deux plus jeunes membres de l'APN.

Selon l'article 3 du règlement intérieur de l'APN et conformément à l'article 114 de la Constitution et l'article 11 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, le président de l'APN est élu au scrutin secret en cas de pluralité de candidats. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des députés est déclaré élu. En cas d'absence de majorité absolue, un deuxième tour est organisé entre les deux premiers candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le candidat ayant obtenu la majorité est déclaré élu. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu. En cas de candidat unique, l'élection est effectuée à main levée et il est déclaré élu s'il obtient la majorité des voix.

Neuf personnalités se sont succédé à la tête de l'APN depuis 1977 : Rabah Bitat, Abdelaziz Belkhadem, Abdelkader Bensalah (président de Conseil national de transition) de mai 1994 à mai 1997 puis président de l'APN de mai 1997 à juin 2002, Karim Younes, Amar Saâdani, Abdelaziz Ziari, Mohamed Larbi Ould Khelifa et Saïd Bouhadja. Ferhat Abbas a été président de l'Assemblée constituante de septembre 1962 au mois d'août 1963, Hadj Benala a été président de l'Assemblée nationale d'août 1963 à juin 1965 et Reda Malek a assuré la présidence du Conseil consultatif de 1992 à 1994.

## AFFAIRES RELIGIEUSES:

## L'Algérie, une école internationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé hier que l'Algérie était désormais «une école internationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme» et qu'elle oeuvrait, à présent, à la protection et à la préservation des jeunes qui n'ont pas connu ce fléau.

«Aujourd'hui, l'Algérie est exportatrice de modus operandi en matière de lutte contre l'extrémisme et en

matière de formation des Imams dans ce domaine, à travers la coopération avec de nombreux pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie», a soutenu M. Aïssa lors du Forum de la Radio nationale. Soulignant les efforts de son secteur, en coopération avec celui de la Communication, pour contrecarrer le discours de l'extrémisme et du radicalisme en vue d'empêcher l'émergence de diffé-

d'ordre confessionnel dans la société algérienne, le ministre a fait état de l'exclusion, depuis 2015, de plusieurs Imams qui exploitaient les Mihrab pour propager le discours de la haine et de la discorde. «L'Algérie, qui a fini avec la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, s'attèle à présent à l'assèchement de ses sources et à la protection contre ces dangers, tout en combattant les dérives sectaires», a-t-il indiqué, sou-

lignant que le terrorisme n'a aucun lien avec l'Islam, mais que ses causes sont d'ordre social, économique, psychologique et idéologique. Par ailleurs, le ministre des Affaires religieuses a annoncé des ateliers pour débattre du référent religieux national afin, a-t-il dit, «de démontrer que l'Algérie est en droit de revenir au modèle religieux de ses aïeux, un modèle de modération et de juste milieu».

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Hadjar : « Annonce dans quelques jours des résultats de la sélection des candidatures pour s'inscrire en master »...

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), M. Tahar Hadjar a affirmé, hier à Alger, que les résultats de la sélection des candidatures pour s'inscrire en 1ère année master, au titre de l'année universitaire 2018-2019, seront annoncés dans «les quelques jours à venir», rappelant que plus de 308.000 candidatures ont été enregistrées depuis l'ouverture de la plateforme numérique.

Lors d'un exposé présenté devant la commission de l'Education, de la formation et des affaires religieuses du Conseil de la Nation, le ministre a précisé que les résultats de la sélection des candidatures pour s'inscrire en master seront dévoilés dans les quelques prochains jours, après l'achèvement de l'examen des dossiers de candidatures dont le nombre s'élève à 308.710.

Il a rappelé, par la même, que la plateforme numérique réservée aux étudiants désireux de s'inscrire en Master avait été ouverte entre les 28 juin et 30 juillet, puis entre les 7 et 15 septembre, pour permettre à ceux n'ayant pas encore reçu leurs attestations de succès de déposer leur demande de candidature.

S'agissant du Doctorat, le nombre des candidats ayant déposé leurs dossiers a atteint 112.616 étudiants, toutes spécialités confondues, indiquant que le nombre de places pédagogiques, ouvertes au titre de l'année universitaire



2018/2019, est estimé à 6200 dans toutes les spécialités, tandis que le nombre des vœux exprimés s'est élevé à 296.050, a ajouté le ministre.

Pour ce qui est de la formation résidentielle en sciences médicales, le nombre des postes de formation ouverts dans les spécialités de médecine, pharmacie et chirurgie dentaire a dépassé les 3000, sachant que les concours d'entrée se dérouleront fin d'octobre courant.

A cette occasion, le

ministre de l'Enseignement supérieur a évoqué la grève des médecins résidents, l'année dernière (près de 8 mois de grève), indiquant que pour surmonter les problèmes engendrés par cette situation, les doyens de facultés de médecine se sont réunis avec les présidents des comités pédagogiques nationaux de ces spécialités et sont sortis avec une série de décisions visant à écarter le spectre de l'année blanche pour les étudiants résidents.

M. Hadjar a souligné, lors de son exposé, que l'amélioration des qualifications et compétences des enseignants constituait l'une des priorités de son secteur, notamment les nouveaux recrutés, et ce à travers le programme national exceptionnel qui a été réactivé sur la base de nouvelles règles prenant en compte l'actualisation des sujets de recherche pour répondre aux priorités nationales économiques et technologiques.

## TIC: Signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le groupe Huawei télécommunications-Algérie

Un mémorandum d'entente visant à former des étudiants en fin de cursus dans le domaine des télécommunications a été signé, hier à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le groupe Huawei télécommunications-Algérie.

Le mémorandum paraphé par MM. Mestghanemi M'hamed et Jie Gao respectivement directeur des réseaux du système d'information et de communication universitaire au ministère et directeur général de Huawei-Algérie, concernera en premier lieu deux établissements universitaires pilotes, à savoir l'École nationale supérieure d'informatique (ESI) et l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB).

Ce mémorandum, d'une durée d'un an renouvelable, «s'inscrit dans le cadre de l'un des enjeux majeurs de l'enseignement supérieur qui est celui de répondre à la préoccupation de l'employabilité des diplômés de nos uni-

versités», a déclaré M. Arezki Saïdani, directeur de coopération et des échanges inter-universitaires au ministère. Il a souligné que le document signé permettra d'engager un «partenariat renforcé» avec le groupe Huawei et de mettre en place des formations au profit des étudiants pour acquérir, a-t-il expliqué, «des compétences recherchées au niveau du marché du travail dans le domaine des technologies de l'information et de la communication». Pour M. Saïdani, le numérique se pose comme une «solution appropriée et alternative pour répondre aux besoins exprimés par nos étudiants et d'assurer un enseignement de qualité», ajoutant que le groupe chinois Huawei apparaît comme un «partenaire idoine» pour répondre à ces préoccupations et celle du ministère.

De son côté, la directrice du secteur public et gouvernemental au groupe Huawei télécommunications, Amel Kasdi, a fait savoir que l'Algérie demeure un pays «stratégique» pour son entreprise.

«Nous sommes ravis de voir la progression significative et forte en Algérie, grâce au rôle important joué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la promotion des TIC.

C'est pourquoi il est important et urgent de former des talents qui seront la base de la construction et la réussite d'un écosystème des TIC en Algérie», a déclaré Mme Kasdi.

Elle a indiqué que Huawei télécommunications souhaite former les étudiants algériens pour pouvoir intégrer facilement le monde du travail, exprimant le souhait de son entreprise de mettre en place «une académie d'excellence, première du genre en Algérie, non seulement avec ses programmes de formation mais aussi en déployant trois laboratoires dotés et équipés des dernières technologies dans le TIC».

«Notre objectif en Algérie, pour les prochaines trois années, est de former plus de 500 talents», a-t-elle conclu.

## ...Recours à la base des données du ministère des Finances pour le traitement des dossiers des bourses

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé samedi qu'il recourrait à l'exploitation de la base de données du ministère des Finances au lieu de demander l'extrait de rôle dans le dossier de bourse et ce, pour faciliter les procédures administratives, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Selon le communiqué, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique indiqué lors d'une réunion avec les associations estudiantines agréées que «son secteur tend, en coordination avec le ministère des Finances, à faciliter les procédures relatives au retrait de l'extrait de rôle et du relevé des émoluments des parents d'étudiants commerçants», ajoutant qu'il sera procédé à «la suppression du certificat de non imposition délivré par les services des Impôts et du relevé des émoluments pour recourir à l'exploitation de la base des données du ministère des Finances». «Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant la facilitation des procédures administratives et de tous les documents relatifs aux inscriptions pédagogiques», a précisé M. Hadjar, rappelant, dans ce sens, les procédures adoptées par son secteur en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire concernant les documents de l'état civil mais et photo d'identité qui sera imprimée à partir de la base des données du ministère de l'Intérieur outre le suivi du parcours éducatif obtenu de la base du ministère de l'Education nationale, démentant, par ailleurs, ce qui a été rapporté par les médias concernant l'octroi de bourse aux étudiants sans tenir compte de la situation matérielle de leurs parents». A ce propos, le ministère a fait savoir que les bourses étaient accordées conformément au décret N 90-170 du 2 juillet 1990, modifié et complété mais aussi aux deux arrêtés interministériels du 30 septembre 1999 et du 23 mars 2010 fixant les conditions d'attribution de bourses dont le relevé des émoluments et le certificat de non imposition pour les parents ou tuteurs salariés et l'extrait de rôle dépourvu de dettes pour les parents ou tuteurs non salariés portant la mention «valable uniquement pour la constitution du dossier de bourse».

## ENFANCE La législation nationale garantit «une large protection» à l'enfance en Algérie

La Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Mme Meriem Cherfi a affirmé dimanche à Alger que la législation nationale garantissait un riche arsenal juridique accordant «une large protection» à la frange des enfants en Algérie. La législation nationale garantit «une large protection» aux enfants dans tous les domaines et, ce conformément à la convention internationale relative aux droits de l'enfant, a précisé Mme Cherfi lors d'une rencontre sur la question du renforcement de la coordination en matière de protection de l'enfant en Algérie. Dans cette optique, la Déléguée nationale a rappelé la loi n° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, laquelle englobe les différents principes des droits de l'enfant et comporte plusieurs mécanismes devant protéger l'enfant des dangers, à l'instar de la création de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE) chargé de la coordination entre les différents secteurs, établissements et organes concernés par la protection de l'enfant afin de mettre en place un programme sur la promotion des droits de l'enfant, assurer leur suivi et les évaluer en vue d'intervenir sur le terrain pour remédier à certaines situations. Elle a indiqué, à ce titre, que l'ONPPE s'attait à la préparation de son rapport annuel sur la situation des droits de l'enfant qui sera appuyé par des recommandations nécessaires et soumis au président de la République avant la fin de l'année en cours, affirmant qu'il a été procédé à la mise en place de mécanismes de protection de l'enfant en danger et d'un système national informatisé sur la situation de l'enfant. Mme Cherfi a rappelé, dans ce sillage, les mesures de dénonciation mises en place par l'ONPPE conformément à la loi, à l'instar du numéro vert (11-11) et le courrier électronique pour recevoir les signalements sur les cas d'atteinte aux droits de l'enfant, et l'installation d'une cellule comportant des experts en psychologie, en sociologie et en droit ainsi que des médecins veillant sur l'examen de ces signalements, leur orientation et l'accompagnement de chaque cas afin de la traiter. La Déléguée nationale a mis l'accent sur l'importance de se concentrer sur une stratégie préventive chargée du domaine de l'enfance comportant des programmes de sensibilisation de la part de l'ensemble des acteurs concernés et ce afin de protéger cette frange des différents fléaux sociaux et toute forme de menaces notamment le kidnapping. Dans son intervention sur l'enfant et la santé mentale, le chef de service de pédiopsychiatrie de Chéraga, Pr. Abdelmadjid Tabti a souligné, de son côté, l'impératif de fournir des espaces au niveau des structures sanitaires spécialisées dans la prise en charge des enfants et des adolescents, en se concentrant sur le dépistage précoce de toutes formes de troubles mentaux chez la catégorie des enfants. Il a mis l'accent pour les parents et les éducateurs sur l'impératif de communiquer en permanence avec les enfants et d'accorder une importance à leur comportement quotidien afin de pouvoir enregistrer chaque changement soudain pouvant révéler des problèmes de santé mentale. A cette occasion, les participants ont présenté un résumé sur les amendements législatifs relatifs à la protection des droits de l'enfant et sur les efforts de certains secteurs dans le domaine de la protection des enfants délinquants et de l'accompagnement des enfants en danger.

## Messahel : L'enlèvement des conflits «est à l'origine de situations qui nous interpellent»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a souligné que soixante-dix ans après la signature de la convention de Genève sur les réfugiés, «nombre de crises continuent de produire des effets désastreux poussant des millions de personnes à chercher à obtenir une protection et l'espoir d'un avenir meilleur».

Dans son intervention devant la 69<sup>ème</sup> session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissariat pour les Réfugiés, il a rappelé qu'en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et en Asie, l'enlèvement des conflits est à l'origine de situations qui nous interpellent, où les victimes attendant des actions fortes faites d'engagements crédibles pour des solutions durables.

S'agissant de la contribution de l'Algérie, il a indiqué qu'«en tant que terre traditionnelle d'asile, elle reste attachée à sa politique bienveillante à l'égard des réfugiés et des personnes déplacées présents sur son territoire et que cela procède d'une profonde conviction forgée tout au long de son histoire».

«Elle accueille, depuis plus de quatre décennies, des dizaines de milliers de réfugiés sahraouis et prend en charge l'essentiel de l'assistance et de la protection auxquelles ils ouvrent droit en tant que réfugiés, reconnus par les Nations unies», a-t-il rappelé.

Il a également rappelé que «l'Algérie accueille des réfugiés et des personnes déplacées d'autres pays éprouvant les conflits et l'instabilité, dont 40.000 ressortissants syriens qui ont opté pour un séjour en Algérie suite à la crise qui secoue ce pays», ajoutant que «l'Algérie a mis en place en leur faveur un dispositif, toujours en vigueur, prévoyant, notamment, des facilités d'accès à l'éducation, aux services de santé, au marché du travail».

Le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé que «l'Algérie soutient les efforts visant le règlement des conflits du Sahara occidental et de la crise syrienne afin de permettre aux réfugiés de retourner dans leur terre natale, une fois les conditions de stabilité et de sécurité réunies».

Il a conclu en appelant à un «engagement de tous pour faire plus, pour protéger les personnes persécutées, réfugiées, ou déplacées, car la mobilisation n'est pas une option, mais une urgence sous peine de faillir au devoir d'assistance».

## RÉFUGIÉS: Les inquiétudes des pays d'accueil «doivent être prises en compte»

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé, hier à Genève, que les inquiétudes des pays d'accueil des réfugiés doivent être prises en compte, plaidant pour «un engagement renouvelé» en faveur de la prévention et de la résolution des conflits dans le respect du droit international.

La réunion du comité exécutif du programme du Haut-commissariat pour les réfugiés doit consacrer son engagement à «examiner la problématique du déplacement forcé en tenant compte des inquiétudes tout aussi réelles que légitimes exprimées par les pays d'accueil», a-t-il souligné dans son intervention devant la 69<sup>ème</sup> session de ce comité.

Il a ajouté que cette approche devra s'appuyer sur «un engagement renouvelé en faveur de la prévention et de la résolution des conflits dans le cadre du respect des règles et principes du droit international et de la charte des Nations unies» et «un partage équitable et prévisible de la charge au plan mondial autant en termes d'admission des réfugiés, qu'en termes de protection ou, encore, de la mise en œuvre de solutions durables en leur faveur».

Selon le chef de la diplomatie algérienne, «la réussite de cette approche réside, dans une large mesure, dans notre capacité à agir, individuellement et collectivement, sur les causes profondes des déplacements forcés de manière à, sinon inverser, du moins mettre un terme à la hausse constante du nombre de réfugiés à travers le monde».

Abordant les aspects liés à la finalisation du pacte mondial sur les réfugiés, le ministre des affaires étrangères a soutenu que «ce pacte, outre le fait qu'il constitue un jalon de plus dans la consolidation du multilatéralisme, marque l'ambition à aller de l'avant dans la prise en charge de la problématique complexe des déplacements forcés».

Il a, à cet égard, mis l'accent sur le fait que «les résultats attendus de ce pacte ne peuvent être à la hauteur de l'ambition, que si sa mise en œuvre bénéficie de l'adhésion et de l'appui de tous sur la base d'une solidarité internationale agissante». «Il est tout aussi nécessaire d'accompagner cette mise en œuvre par la création d'un mécanisme concret de partage de la charge et des responsabilités», a-t-il plaidé, relevant qu'«une première étape sur cette voie serait le parachèvement de l'exercice visant à mesurer l'impact, sur les communautés et les pays d'accueil, de la présence des réfugiés, notamment le cas de pays abritant un grand nombre de réfugiés pour des périodes prolongées».

APS

## FÊTES NATIONALES Le Président Bouteflika félicite le Président nigérian Muhammadu Buhari...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue nigérian, Muhammadu Buhari, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa «disponibilité à ne ménager aucun effort pour la poursuite de notre action commune pour la réalisation des objectifs de paix, de stabilité et de développement au sein de notre Continent».

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République fédérale du Nigéria célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple nigérian», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer ma volonté d'œuvrer, avec vous, à la consolidation des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, et à la dynamisation de notre partenariat stratégique, dans d'intérêt mutuel de nos deux peuples frères», a souligné le président de la République.

«Je voudrais, également, vous exprimer ma disponibilité à ne ménager aucun effort pour la poursuite de notre action commune pour la réalisation des objectifs de paix, de stabilité et de développement au sein de notre Continent et vous réaffirmer mon engagement à perpétuer notre traditionnelle concertation sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun», a conclu le président Bouteflika.

### ... le Président chypriote Nikos Anastasiadis...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue chypriote, Nikos Anastasiadis, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé son attachement à la poursuite de la promotion des liens d'amitié et de coopération au bénéfice des deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de progrès et de prospérité pour le peuple chypriote ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous exprimer ma satisfaction pour la qualité des liens d'amitié



et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réaffirmer mon attachement à la poursuite de leur promotion au bénéfice de nos deux peuples amis», a souligné le président de la République.

### ... et le Président botswanais Mokgweetsi Masisi,

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitation au président de la République du Botswana, Mokgweetsi Masisi, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République du Botswana célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicita-

tions accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a-t-il écrit dans son message.

Le chef de l'Etat a relevé, dans son message, avec «satisfaction», la qualité des liens traditionnels d'amitié et de solidarité qui unissent l'Algérie et le Botswana, réitérant sa «ferme volonté» d'œuvrer avec son homologue botswanais au «raffermissement et à la diversification» de la coopération bilatérale dans l'intérêt des deux pays. Le président Bouteflika a réaffirmé, en outre, au président botswanais son engagement à «perpétuer la traditionnelle concertation» entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun et l'«action commune» en faveur du «renforcement de l'action de l'Union africaine pour la réalisation des idéaux et des objectifs de paix, de stabilité et de développement».

## ALGÉRIE-ONU

### Messahel prend part à Genève à la 69<sup>ème</sup> session du comité exécutif du programme du HCR

Le ministre des Affaires étrangères a pris part hier à Genève, à la 69<sup>ème</sup> session du comité exécutif du programme du Haut-commissaire pour les réfugiés (HCR).

Partant du constat du nombre de plus en plus importants des personnes contraintes à fuir leur pays à travers le monde, le ministre des Affaires étrangères a souligné que «la réunion du comité exécutif devrait s'inscrire dans la perspective d'offrir à tous les participants l'opportunité d'échanger leurs préoccupations et leurs espoirs sur la problématique des réfugiés et la prise en charge de leurs besoins en matière d'aide et de protection en raison de leur

vulnérabilité toute particulière».

Il a rappelé qu'au fil des années, «les conflits et les guerres tout autant que la pauvreté, la famine et les conditions météorologiques extrêmes continuent de forcer des dizaines de millions de personnes à l'exil».

Le chef de la diplomatie algérienne a également souligné que la problématique des réfugiés soulève un certain nombre de préoccupations liées notamment au fait que «des réfugiés continuent d'être installés dans les pays en développement, souvent limitrophes, éprouvant, chacun, ses propres difficultés socioéconomiques».

A cela s'ajoute, selon le mi-

nistre, le fait que «les solutions durables deviennent de plus en plus hors de portée, ce qui a contribué, nous en sommes témoins, à l'évolution exponentielle du nombre des personnes relevant du mandat du HCR».

A cet égard, il a indiqué que «cette orientation ne tient pas compte des réalités socioéconomiques des pays d'autant que la collecte de fonds nécessaires à l'action humanitaire devient un exercice des plus laborieux, non seulement pour le HCR, mais pour l'ensemble du système des Nations unies».

## PRODUCTION AGRICOLE À ALGER: Augmentation du chiffre d'affaire en 2017 par rapport à 2016



La valeur de la production agricole (végétale et animale) de la wilaya d'Alger est passée d'un chiffre d'affaire global de 48 milliards de DA en 2016 à plus de 57 milliards de DA en 2017 et ce grâce aux moyens techniques et l'encadrement fournis par les services agricoles de la wilaya d'Alger au profit des propriétaires des exploitations agricoles, a affirmé hier à Alger, le directeur des services agricoles de la wilaya, Nououi Bouaziz. « La production agricole de la wilaya d'Alger a réalisé en 2016 un chiffre d'affaire de 48 milliards de DA contre plus de 57 milliards de DA en 2017, dont 85 % représente la part de la production végétale (plus de 48 milliards de DA) et 15 % la part de la production animale (plus de 8 milliards de DA) », a indiqué M. Bouaziz lors de la célébration de la 25<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de la vulgarisation agricole coïncidant avec le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année. « La production des légumes dans la wilaya d'Alger a atteint en 2017 les 3245696 quintaux, couvrant et dépassant les besoins de la wilaya (116%), la production des pommes de terre a atteint 432630 quintaux, quant à celle des fruits, elle est de 1753025 quintaux et les viandes blanches de 69050 quintaux », a souligné le responsable lors de cette édition célébrée au niveau de la ferme pédagogique d'Alger. Après avoir assuré que la wilaya d'Alger est classée 22<sup>ème</sup> à l'échelle nationale en terme de taux de croissance, il a relevé qu'elle a occupé en 2017 à l'échelle nationale la 6<sup>ème</sup> place dans la production des agrumes, la 4<sup>ème</sup> dans la production de la vigne et la 23<sup>ème</sup> dans la production de la pomme de terre. La 25<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de la vulgarisation a vu la participation de plusieurs acteurs, dont des instituts techniques, des opérateurs économiques ainsi que des agriculteurs qui ont exposé au niveau des stands leurs missions et activités.

## AGRICULTURE Moderniser les mécanismes de vulgarisation agricole et la concertation pour le développement du secteur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouaziz, a mis l'accent, hier à El-Oued, sur la nécessité de moderniser les mécanismes de vulgarisation agricole, d'assistance et de consulting pour le développement du secteur dans le pays.

« Il faut focaliser les efforts sur la modernisation des mécanismes de vulgarisation agricole, d'assistance et de consulting technique pour le développement de l'agriculture et du monde rural, pour atteindre une complémentarité globale, du fait que ces facteurs constituent des piliers fondamentaux du développement socioéconomique », a affirmé M. Bouaziz lors des festivités de la 25<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de la vulgarisation agricole.

Selon le ministre, la stratégie de développement élaborée à l'horizon 2022 est en cours d'exécution pour « relever le défi de la sécurité alimentaire dans notre pays, à travers l'exploitation optimale et continue des ressources naturelles, la diversification des activités économiques et la création d'un climat et mécanismes de production, aussi bien dans le domaine agricole que dans les secteurs de la pêche et des forêts ».

« Des résultats encourageants ont été réalisés depuis 18 ans en termes de production agricole, de réduction des importations et de diversification des produits pour asseoir une stratégie d'exportation durable et renforcer la sécurité alimentaire », a souligné

## PRODUITS ALIMENTAIRES: Légère baisse des importations sur les huit premiers mois 2018

La facture globale des importations des produits alimentaires a enregistré une légère diminution sur les huit premiers mois de 2018, à l'exception des céréales et des tourteaux extraits des oléagineux, a appris l'APS auprès des Douanes.

La facture globale d'importation du groupe des produits alimentaires a atteint 5,894 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin août 2018 contre 5,901 mds usd durant la même période de 2017, en baisse de sept (7) millions usd (-0,12%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnstd).

Mais sur les 5,894 mds usd d'importations alimentaires globales, la facture des sept principaux produits alimentaires (céréales, laits, tourteaux et résidus de l'extraction de soja, sucre et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) a légèrement augmenté à 4,752 mds usd contre 4,695 mds usd, en hausse de 1,22%.

Ainsi, la facture des céréales, semoule et farine, représentant près de 37% des importations alimentaires de l'Algérie, a grimpé à près de 2,17 mds usd contre 1,93 mds usd, soit une augmentation de 234 millions usd (+12,4%).

Les importations des tourteaux et résidus de l'extraction de soja ont aussi augmenté pour atteindre 476,4 millions usd contre 314,32 millions usd, en hausse de 51,56% entre les deux périodes de comparaison.

En revanche, les importations pour le reste des produits alimentaires essentiels ont enregistré des baisses.

Ainsi, la facture des achats à l'étranger du lait et produits laitiers s'est chiffrée à 967,1 millions usd contre 1,011 mds usd, en baisse de 44 millions usd (-4,4%).

La baisse a aussi concerné le sucre et sucreries dont les importations ont été de 579,23 millions usd contre 755,94 millions usd (-23,4%).

Même tendance baissière pour les viandes qui ont été importées pour un montant de 131,57 millions usd contre 162,73 millions usd (-19,15%).

De même, les importations du café et thé ont été réduites à 238,21 millions usd contre 287,9 millions usd (-17,3%).

Pour les légumes secs, les importations ont baissé à 191,25 millions usd contre 228,12 millions usd (-16,2%). En dehors



de ces sept (7) principaux produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été importé pour 1,142 mds usd de janvier à fin août 2018 contre 1,206 mds usd de janvier à fin août 2017 (-5%).

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont augmenté à 589,4 millions usd sur les 8 premiers mois de 2018 contre 541,21 millions usd sur la même période de 2017 (+9%).

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chiffrée à 6,48 mds usd contre 6,44 mds usd.

### Hausse des importations des médicaments

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a augmenté durant les huit premiers mois de 2018, en se chiffrant à 1,474 mds usd contre 1,259 mds usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 215 millions usd (+17,1%).

En outre, la facture des importations des antibiotiques a aussi connu une hausse pour atteindre 70,34 millions usd sur les huit premiers mois 2018 contre 56,54 millions usd à la même période de l'année écoulée (+24,4%). Pour rappel, de nou-

veaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires, avaient été mis en place dès le début de l'année dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale.

Il avait ainsi été décidé de la suspension provisoire d'importation de plus de 800 produits et l'instauration de mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, et ce, à travers l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% et le relèvement des droits de douane pour des produits alimentaires.

En outre, la Loi de finances complémentaire 2018 a institué un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) applicable aux opérations d'importation de marchandises, qui est fixé entre 30% et 200% et sera perçu en sus des droits de douane.

Le DAPS n'est pas encore entré en vigueur sachant que quatre (4) paramètres pour l'identification des produits à soumettre au DAPS et des taux y afférents ont été retenus.

Il s'agit de la capacité de production installée, le taux de couverture du marché national, les perspectives d'investissement ainsi que les perspectives d'exportation.

M. Bouaziz, avant d'illustrer cette avancée par la réalisation d'un taux de croissance 8% dans l'agriculture la saison dernière.

« La hausse de la valeur financière de la production agricole à plus de 3,000 milliards DA, la contribution au produit intérieur brut (PIB) à 12,3%, l'occupation d'un taux de 21% de la main-d'œuvre, sont autant d'indices encourageants réalisés par le secteur », a estimé le ministre de l'Agriculture.

### Des résultats positifs dans la plupart des filières agricoles

Selon le ministre, la stratégie du secteur a été couronnée de résultats positifs dans pratiquement la majorité des segments culturels, à l'instar de la céréaliculture qui a permis d'enregistrer, cette année, 60,5 millions de quintaux (QX) de céréales, contre une production de 34,7 millions QX la saison dernière, tandis que les légumes secs ont donné lieu à une production de 1,3 millions QX cette saison, contre 642 QX en 2009.

Ces résultats constituent le fruit des efforts conjugués pour le développement et le soutien technique, axé sur la consolidation des divers projets structurants de la production agricole, l'innovation et le développement génétique des espèces animales, en plus de la mise en œuvre de programmes et mécanismes portant amélioration des semences et l'exploitation rationnelle des intrants agricoles et de méthodes modernes de l'irrigation agricole, ciblant les catégories productrices, les cadres et les jeunes dans le

monde rural. Le bilan établi par le secteur fait état de la formation ces dernières dix années de pas moins de 493,000 agriculteurs et exploitants agricoles. L'organisation de 27,000 rencontres d'information et de sensibilisation, ainsi que de 86.000 visites de terrain pour la vulgarisation agricole. La concrétisation de ces acquis est le fruit, a soutenu M. Bouaziz, de la stratégie du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à travers le plan national de développement agricole. Un plan qui a eu un grand impact sur la production agricole, la confirmation de la place du secteur agricole dans le système économique national en faisant de l'agriculture le « véritable levier » du développement économique global, à la faveur de l'intensification de la production dans les filières agricoles stratégiques et un développement intégré des régions rurales. Le ministre de l'Agriculture a mis à profit cette journée de vulgarisation agricole pour honorer un animateur d'un émission radiophonique dédiée au thème, un cadre retraité du secteur de l'agriculture, un jeune innovateur ayant contribué au perfectionnement de techniques d'irrigation sous-pivot, deux agriculteurs et un éleveur de la région, en plus de la remise d'un titre de concession pour la réalisation du projet « la Maison de l'agriculteur ».

M. Bouaziz a, lors de sa tournée, visité une exposition organisée à la salle omnisports de Takebt (El-Oued), regroupant plus de



70 expositifs versés dans différentes filières agricoles sahariennes, avant de suivre une exposé sur les potentialités agricoles (végétale et animale) que renferme le secteur dans la wilaya d'El-Oued. Il a, en outre, procédé à l'inauguration d'un laboratoire vétérinaire relevant de l'institut national des études vétérinaires, et s'est enquis du projet du siège de la Chambre agricole, avant de donner le coup d'envoi, depuis une exploitation agricole privée dans la commune de Trifaoui, de la campagne agricole 2018/2019. La visite du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été clôturée dans la wilaya d'El-Oued par l'inspection d'une ferme agricole privée dans la commune de Hassi-Khelifa, spécialisée dans l'élevage.

## ALGÉRIE-PAYS ARABES

## Guitouni salue la qualité du dialogue entre les pays arabes exportateurs de pétrole

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a salué hier à Marrakech la qualité du dialogue et des échanges entre les pays arabes exportateurs de pétrole.

Intervenant à l'ouverture des travaux du 11ème Congrès arabe de l'énergie, organisé par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) à Marrakech (Maroc), le ministre «s'est félicité de la qualité du dialogue et des échanges entre les pays arabes exportateurs de pétrole grâce notamment à l'organisation périodique de ce congrès», a indiqué un communiqué du ministère.

Portant sur le thème «Énergie et coopération arabe», ce congrès se tient du 1 au 4 octobre.

Selon le ministre, ce congrès est devenu effectivement «un événement important au niveau régional et international, un espace exceptionnel pour le dialogue, les concertations, les échanges d'idées et d'expériences et une occasion pour examiner les nouvelles opportunités de coopération entre les pays arabes».

M. Guitouni a donné par ailleurs un aperçu global sur les réalisations du secteur algérien de l'énergie ainsi que les opportunités d'investissements en Algérie, en relevant les efforts d'exploration qui ont permis de réaliser une moyenne de 25 découvertes en hydrocarbures par an durant les dix dernières années. Il a également mis en avant le fait que l'Algérie produit environ 150 millions de tonnes équivalent pétrole par an, et qu'elle dispose de 4 complexes GNL d'une capacité de 56 millions m3 par an. Il a, en outre, noté que l'Algérie dispose de 6 raffineries d'une capacité de plus



de 30 millions de tonnes par an. Cette capacité sera renforcée pour atteindre sur le moyen terme 50 millions de tonnes par an, a ajouté le ministre. Il a aussi affirmé que la capacité de production d'électricité en Algérie a atteint 18.000 MW, alors que 8 nouvelles centrales de production sont en cours de réalisation pour renforcer le système électrique et augmenter la production pour atteindre 25.000 MW en 2025.

A ce propos, il a rappelé qu'en Algérie, le taux d'électrification est de 99% alors que le taux de raccordement au gaz naturel a dépassé les 60% au niveau national.

D'autre part, le ministre a ajouté aussi que sous l'impulsion du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un important programme d'énergies renouvelables est en cours de réalisation qui permettra, à terme, de produire 22.000 MW d'origine renouvelable à l'horizon 2030. A ce propos, M. Guitouni a mis en avant les efforts déjà entrepris par l'Algérie, qui ont permis de

réaliser 400 MW en énergie solaire dans une première phase.

Dans la phase suivante, la Commission de Régulation de l'électricité et du gaz (Creg) lancera, avant la fin de l'année en cours, des enchères pour la réalisation de 200 MW en direction des investisseurs nationaux seuls ou en partenariat avec des étrangers dont 50 MW seront réalisés par Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida (SKTMM).

Cette nouvelle phase, a soutenu le ministre, encouragera notamment le génie local et impulsera le volet industriel avec lequel la stratégie algérienne des renouvelables est conjuguée.

Dans ce sens, il a appelé les pays arabes à venir investir dans différents domaines en Algérie, plus particulièrement dans les hydrocarbures.

C'est justement dans cette perspective, a déclaré le ministre, que des amendements seront apportés à la loi sur les hydrocarbures afin d'adapter le cadre juridique et fiscal à la dynamique de la recherche, exploration et pro-

duction, de sorte à rendre le domaine des hydrocarbures en Algérie plus attractif et plus adapté au Doing business.

Par ailleurs, le ministre a abordé la situation des marchés pétroliers et la nécessité de perpétuer les efforts de coopération et de concertation entre les pays de l'Opep et non Opep pour préserver l'équilibre des marchés dans l'intérêt mutuel des pays producteurs et consommateurs.

Pour rappel, durant les congrès arabes de l'énergie, les discussions entre les ministres de l'OPAEP portent essentiellement sur les transformations des marchés mondiaux du pétrole et du gaz et sur la sécurité énergétique et les besoins d'investissements nécessaires pour développer le secteur de l'énergie dans les pays arabes.

Les discussions portent également sur les ressources énergétiques arabes et mondiales, les industries pétrolières en aval dans les pays arabes et dans le monde, la coopération arabe dans le domaine de l'énergie électrique et la gestion de la demande en énergie dans les pays arabes, tandis qu'il est aussi question de l'environnement et du développement durable.

Le congrès arabe de l'énergie a pour objectif de créer un cadre institutionnel arabe pour examiner les questions pétrolières et énergétiques afin de développer une perspective panarabe et d'harmoniser les politiques énergétiques avec les problèmes de développement.

## MONDE

## Le FMI évoque «un choc» sur les pays en développement si le différend commercial sino-américain dégénérerait



Le Fonds monétaire international (FMI) a alerté hier à Washington sur «un choc» grave qui pourrait secouer les économies émergentes et en développement si le différend commercial entre les Etats Unis et la Chine dégénérerait.

«Si les différends commerciaux actuels s'attisent davantage, ils pourraient provoquer un choc à un éventail plus large d'économies émergentes et en développement», a déclaré la directrice générale du FMI, Christine Lagarde. La patronne du FMI évoque un assombrissement des perspectives économiques avec l'intensification de la guerre commerciale entre Pékin et Washington qui pourrait impacter directement la croissance mondiale. «Il y a six mois, j'ai signalé (des nuages de risques) à l'horizon. Aujourd'hui, certains de ces risques commencent à se matérialiser. En effet certains signes indiquent que la croissance mondiale a atteint un plateau et devient moins synchronisée, avec moins de pays participant à l'expansion», relève la patronne du FMI, précisant que les prochaines prévisions pour l'économie mondiale seront «moins brillantes» que les projections précédentes.

A l'origine de la détérioration des perspectives, figure, selon Lagarde, «la question clé de la rhétorique» qui «s'est transformée en une nouvelle réalité», celle des barrières commerciales réelles.

«Cela nuit non seulement au commerce lui-même, mais aussi aux investissements et à la production, alors que l'incertitude continue d'augmenter», constate-t-elle.

Lagarde explique que pour le moment, les Etats-Unis sont en forte croissance, soutenue par une expansion budgétaire procyclique et des conditions financières trop favorables, qui cependant, peuvent constituer «un risque dans un cycle économique arrivant à maturité». Dans d'autres économies avancées, il y a des signes de ralentissement, en particulier dans la zone euro et dans une certaine mesure, au Japon, prévoit le FMI qui s'apprête à dévoiler ses projections pour la croissance mondiale dans quelques jours à l'occasion des Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods prévues à Bali en Indonésie. L'Asie émergente continue de croître à un rythme supérieur comparé à d'autres régions, mais des indicateurs de modération sont constatés en Chine et seront exacerbés par les différends commerciaux avec les Etats-Unis, anticipe la Fonds.

Parallèlement, les défis se sont accrues dans plusieurs autres pays émergents et pays à faible revenu, notamment en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne.

Nombre de ces économies subissent les pressions d'un dollar américain, fortement apprécié, et d'un resserrement des conditions des marchés financiers. Certains d'entre eux font maintenant face à des sorties de capitaux. «Pour être clair, nous ne constatons pas de contagion financière plus large jusqu'à présent, mais nous savons également que les conditions peuvent changer rapidement», avertit Lagarde. «Mon message clé aujourd'hui est que nous devons gérer les risques, intensifier les réformes et moderniser le système multilatéral», préconise-t-elle. Selon Lagarde, les enjeux sont importants car la fracture des chaînes de valeurs mondiales pourrait avoir un effet dévastateur sur de nombreux pays, y compris les économies avancées. Cela pourrait également empêcher les pays émergents et les pays à faible revenu d'atteindre leur plein potentiel, soutient-elle. «Les enjeux sont importants car les restrictions à l'importation empêchent le commerce de jouer son rôle essentiel dans le renforcement de la productivité, la diffusion de nouvelles technologies et la réduction de la pauvreté», souligne Lagarde qui appelle à désamorcer le différend entre la Chine et les Etats-Unis.

Ceci afin de créer une spirale positive autour de la création de start up innovantes.

APS

## PÉTROCHIMIE:

## Entrée en production de l'usine de lubrifiants «Total» d'Oran à la fin du premier trimestre 2019

La production de lubrifiants de l'usine de «Total Algérie» implantée à Oran sera lancée à la fin du premier trimestre 2019, a indiqué hier à Alger, le directeur général de «Total Lubrifiants Algérie», Stéphane Talléneau.

«A la fin du premier trimestre 2019, nous débuterons les tests de production», a précisé le même responsable aux journalistes, lors d'un point presse organisé en marge du lancement de la deuxième édition du challenge «startupper de l'année par Total». D'un coût d'investissement de 40 millions de dollars, l'usine réalisée sur une assiette foncière de 4,1 hectares, produira 40.000 tonnes/an de lubrifiants automobiles. La demande de ces produits sur le marché local est estimé de 140 à 150.000 tonnes/an.

Le DG de «Total Lubrifiants Algérie» a fait savoir que le marché local sera privilégié pour la commercialisation des produits de l'usine implantée dans la commune de Chehâria, relevant de la daïra de Bethioua (Oran). Concernant le challenge «startupper de l'an-



née par Total», les inscriptions seront ouvertes, du 9 octobre au 13 novembre sur une plateforme internet dédiée, à l'ensemble des porteurs de projets et fondateurs de start up lancée au cours des deux dernières années. Seules conditions: Le candidat doit être âgé de moins de 35 ans et être de nationalité algérienne.

Parallèlement, l'équipe du concours prévu en mars 2019, effectuera une tournée de présentation du concours au niveau d'universités à Constantine, Annaba, Sétif, Oran et Tlemcen. Le challenge «startupper de l'année par Total»

récompense le start up les plus innovantes activant dans divers secteurs pour faire émerger de nouvelles initiatives. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique globale de soutien de Total au développement socio-économique dans les pays où le groupe pétrolier est implanté. Pour rappel, la première édition de ce concours a été organisée en 2016. Présente à l'événement, la responsable marketing de Total Algérie, Lilia Touhami, a expliqué que l'objectif du concours, organisé par Total dans 60 pays, est de soutenir la création de start

up et développer l'esprit entrepreneurial. A l'issue du concours, trois (3) lauréats bénéficieront du label «Startupper» pour leur offrir de la visibilité sur les médias, une aide financière et un accompagnement dans la réalisation du projet. Les gagnants représenteront l'Algérie lors du même challenge organisé au niveau africain. Un prix «coup de cœur féminin» sera également attribué à l'issue du challenge.

Parrain du concours, l'expert en technologies de l'information et de la communication (TIC), Riad Hartani, a estimé lors de cette rencontre, que l'émergence de start up est «primordiale» dans la transition technologique que connaissent les économies à travers le monde.

Pour l'expert, l'engouement autour des start up doit pousser les responsables du secteur économique à soutenir ces structures qui «prennent un risque d'investissement dans l'innovation et réussissent».

Ceci afin de créer une spirale positive autour de la création de start up innovantes.

## SKIKDA: Réalisation prochaine d'un projet d'acier à la zone industrielle Boumaïza



Le chantier d'une unité de transformation d'acier sera «bientôt» lancé dans la zone industrielle Boumaïza, dans la wilaya de Skikda a-t-on appris dimanche, du directeur local de l'industrie, Mohamed Adnane Zahnit.

Les produits de cette unité de transformation d'acier, un investissement de statut privé, seront destinés à l'industrie automobile a précisé à l'APS, le même responsable, soulignant que ce projet est en phase de «finalisation des formalités administratives d'usage».

Érigé sur une superficie estimée à 71.84 hectares, le projet de transformation d'acier a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de l'ordre de 45 milliards DA, et un délai de réalisation, fixé à 15 mois, selon le même responsable.

Ce projet, une fois concrétisé, comprendra sept(7) unités dont celle de la préparation des matières premières et deux autres réservées à l'acier électrique et à l'entretien, ajoute M. Zahnit. L'entrée en exploitation de cette unité d'acier permettra de répondre aux besoins en la matière aussi bien la wilaya de Skikda que dans les régions limitrophes et contribuera à générer pas moins de 5.000 postes direct et indirect de travail, a affirmé la même source.

D'autre part, le même responsable a indiqué que le chef de l'exécutif local, Hedjeri Derfouf a exhorté les responsables concernés à œuvrer à conclure des accords de partenariat entre cette unité et le secteur de la formation professionnelle et l'université de Skikda avec l'objectif d'assurer aux apprenants des stages pratiques ainsi que des placements au sein de cette unité.

## CENTRE UNIVERSITAIRE DE NAÂMA: Ouverture de 21 nouveaux postes de doctorat

Vingt et un (21) nouveaux postes de doctorat du système licence-master-doctorat (LMD) ont été ouverts au Centre universitaire «Salhi Ahmed» de Naama au titre de l'année universitaire 2018-2019, a-t-on appris dimanche de cet établissement d'enseignement supérieur.

L'inscription à ces postes se fait via le portail électronique de la plateforme numérique mise au point par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ils concernent trois domaines, à savoir les mathématiques (3 postes), les langues étrangères (9) et le droit (9). Le concours national d'accès est prévu en octobre, a-t-on indiqué.

Ces spécialités sont les sciences mathématiques, recensement, probabilités, le code de la famille, des affaires, le code civil ainsi que des textes littéraires français, didactique des langues étrangères et autres. Cette nouvelle opération de formation s'ajoutera à un total de 22 spécialités de doctorat en modes classique et LMD ouverte depuis l'année 2016-2017 au centre universitaire de Naama. S'agissant des inscriptions en première année master de l'année universitaire courante, 744 postes sont disponibles au CU de Naama réparties en 15 offres de formation de 6 matières de technologie, droit, lettres arabes, langues étrangères, mathématiques, sciences de la nature et vie. Les dossiers d'inscription en 1ère année master sont traités actuellement par la direction du centre universitaire pour annoncer les listes finales des inscrits avant la fin du mois d'octobre prochain.

## ORAN: Une hausse de la production du miel attendue

Une hausse de la production du miel est attendue cette année dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier d'une source responsable au niveau de la direction des services agricoles (DSA).

Au premier trimestre 2018, la production a atteint 158 quintaux de miel, a indiqué à l'APS Salima Hireche, responsable à la DSA, rappelant que la production est passée de 242 quintaux en 2016 à 253,46 quintaux en 2017.

Cette hausse s'explique par le nombre d'associations professionnelles qui ne cesse d'augmenter ces dernières années pour atteindre aujourd'hui neuf agrées regroupant au total 342 éleveurs potentiels et amateurs, selon la même responsable. Elle estime que cette filière gagne de plus en plus en professionnalisme et davantage de représentativité à même de donner une impulsion à la dynamique enclenchée il y a deux années, malgré des contraintes auxquelles sont confrontées les apiculteurs. Cette dynamique a été imprimée grâce au concours de la conservation des forêts qui a contribué énormément à encourager les éleveurs d'abeilles par l'octroi de sites forestiers pour la pose des ruches, a-t-elle souligné. Il est prévu également la création d'autres associations dans le but d'encourager tous ceux qui veulent investir dans ce créneau et créer l'emploi et la valeur ajoutée, a encore ajouté la même responsable. Le président de l'association apicole «APIS» (30 adhérents), de création récente, Mohamed Chenini s'est félicité de l'appui de l'ad-



ministration forestière qui a contribué énormément à donner un élan à la filière, à travers l'octroi d'un site à Hassi Benokba, se déclarant prêt à diversifier cette filière en raison des potentialités qu'elle offre (pollen, gelée royale, ...). Un autre éleveur apicole, Abdelkader Abdelala, vice président d'une association professionnelle dénommée «élevage apicole sauvage et de production du miel national», installée à Misserghine, qui dispose de plus de 200 ruches dont une certaine qui fait la transhumance, estime que ce créneau reste sous-exploité compte

tenu du potentiel dont dispose la wilaya d'Oran et qu'il est temps d'encourager d'autres investisseurs dans ce créneau pour rendre cette filière performante.

«Le programme tracé par la wilaya augure de perspectives heureuses pour donner une impulsion à cette dynamique visant notamment l'organisation des éleveurs pour développer les races d'abeilles et créer une passerelle entre les méthodes modernes et traditionnelles pour l'intérêt de l'activité», a indiqué le secrétaire général de la chambre d'agriculture de la wilaya, Houari Zeddani.

## OUM EL-BOUAGHI: Réception «en 2019» d'un laboratoire de contrôle de la qualité et de 3 marchés de proximité

Un laboratoire de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et de trois marchés de proximité en réalisation dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, «seront réceptionnés durant l'année 2019», a-t-on appris dimanche, auprès des services de la direction du commerce.

Le taux d'avancement des travaux de construction du laboratoire de contrôle de qualité et de la répression des fraudes au lieu dit plan d'occupation du sol «B» implanté à la nouvelle ville au chef lieu de wilaya a atteint 90%, a précisé à l'APS, Adel Keram, cadre au sein de cette direction, notant que la réalisation de ce projet a mobilisé une



enveloppe financière estimée à 133 millions DA.

La réception de cette nouvelle structure facilitera l'opération de contrôle des produits de consommation dans le cadre de la protec-

tion de la santé du consommateur, a-t-on encore détaillé, soulignant qu'actuellement les analyses des produits alimentaires contrôlés par les services du commerce sont effectuées

au laboratoire de la wilaya de Constantine.

Les projets de concrétisation de trois marchés de proximité dans les communes d'Ain Beida, d'Oum El Bouaghi et d'Ain Kercha dont les taux d'avancement oscillent entre 85 et 90 %, seront réceptionnés «au début de l'année prochaine», a ajouté la même source.

Ces nouveaux espaces commerciaux ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 126 millions DA, a souligné la même source, qui a indiqué que le parachèvement des travaux de l'ensemble de ces projets est tributaire «de l'octroi d'un financement supplémentaire».

## DISPOSITIF DE LA DAIP : Plus de 1.200 emplois pourvus au premier semestre 2018 à Laghouat

Au moins 1.222 postes de travail ont été pourvus au premier semestre 2018, par le biais du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier de la direction locale du secteur de l'emploi.

Ces emplois se répartissent entre les contrats d'insertion des diplômés et les contrats de formation professionnelle, portant ainsi à 19.497 le nombre de bénéficiaires de ce dispositif depuis son lancement dans la wilaya de Laghouat, ont précisé les responsables du secteur lors des travaux de la 3ème session de

l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Il est remarqué, par ailleurs, une baisse du nombre de bénéficiaires des contrats de travail aidé, qui n'a pas dépassé les 26 durant la période précitée, en se limitant au secteur économique public et privé, a-t-on ajouté.

Pour faire connaître les dispositifs de l'emploi, une trentaine d'ateliers ont été organisés au profit de 543 demandeurs d'emplois, et se sont articulés autour des modalités d'établissement de curriculum-vitae et de lettres de motivation et de tenue d'entretiens professionnels, selon la même

source. En parallèle, 2.780 emplois ont été pourvus, au cours du premier semestre 2018, par les entreprises du secteur économique, dont 1.314 dans le secteur public, 1.306 dans le privé et 160 dans des entreprises étrangères, sachant que les offres dans le secteur économiques ont totalisé les 6.752 emplois.

Les demandes d'emploi dans la wilaya de Laghouat ont dépassé les 25.000 demandes, dont 20.182 formulées par la frange masculine, de différents niveaux d'instruction, a-t-on fait savoir.

## SANTÉ SCOLAIRE À CONSTANTINE : Mesures intersectorielles pour promouvoir la culture hygiéniste

La promotion d'une culture hygiéniste en milieu scolaire nécessite l'élaboration d'une stratégie intersectorielle impliquant la commune, la direction de l'éducation et les services de la santé, estiment les différents intervenants à Constantine.

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif est intimement lié à la santé, et des actions intersectorielles dans ce domaine sont jugées inévitables pour préserver la santé des enfants en évitant les éventuels risques de propagation de maladies transmissibles, souligne-t-on encore.

Aussi, la sensibilisation des parents, des enfants et des encadreurs devient incontournable dans le cadre d'efforts combinés.

Les mesures préventives d'hygiène passent inexorablement par un respect scrupuleux des règles d'hygiène alimentaires dans la préparation et la distribution des repas, par un nettoyage quotidien des sanitaires à l'eau de javel, en plus du lavage également des bâches à eau et des réservoirs d'eau des établissements scolaires. Pour ce faire, la direction de l'éducation (DE) de la wilaya de Constantine a donné des instructions, en août dernier, aux différents directeurs des établissements scolaires pour procéder au nettoyage de leurs réservoirs d'eau et des sanitaires avant la rentrée scolaire, a indiqué, à l'APS, Youcef Merimeche, chef du service finances et moyens. «Ces instructions ne sont, en fait, qu'un rappel des mesures préventives prises automatiquement, chaque année, avant la rentrée des classes par la direction de l'éducation», a-t-il précisé, soulignant que les directives de la DE ont été suivies, quelques jours plus tard par un «protocole de propreté» adressé par le ministère de l'Éducation nationale. Il s'agissait notamment, a souligné ce même responsable, de constituer des



commissions pluridisciplinaires (éducation, santé, commerce, commune ...) dont l'objectif est de veiller à l'hygiène dans les établissements publics et qui n'ont relevé, à ce jour, «aucune anomalie».

M. Merimeche a précisé que la DE de Constantine comptabilise actuellement 64 lycées, 140 collèges et 400 écoles primaires répartis à travers le territoire de la wilaya de Constantine, avec un effectif de plus de 208.000 élèves tous cycles confondus, soutenant qu'«aucun cas de maladie transmissible n'est, pour l'heure, enregistré».

### Prévention, contrôle et sensibilisation ... les secteurs concernés mobilisés

Approché par l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale de Constantine (P/APC), Nadjib Arab a assuré, pour sa part, que 100 écoles primaires sur un total de 135 gérées par cette collectivité ont été dotées de nouveaux réservoirs d'une capacité de 2000 litres, à l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire.

Il a précisé que des inspections quotidiennes des cantines pour veiller au respect des règles d'hygiène,

du transport et de la chaîne du froid, ainsi que la conformité des denrées alimentaires, sont effectuées par le personnel du service d'hygiène de la commune dont celui du bureau d'hygiène communal (BHC).

Faisant savoir que les établissements primaires de la commune de Constantine ont été pourvus en savon liquide, savonnets, eau de javel et serpillères à la rentrée scolaire, Dr Arab a ajouté que les délégations communales effectuent des visites dans les écoles pour sensibiliser les élèves de l'importance de l'hygiène, surtout celle des mains mais aussi corporelle. Autre secteur impliqué dans le contrôle des mesures d'hygiène prises au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Constantine, celui de la santé qui procède, de son côté, au contrôle de l'état de salubrité des locaux pédagogiques et des cantines notamment, en plus d'actions de sensibilisation des élèves quant à la nécessité de laver soigneusement leurs mains plusieurs fois par jour. Dans ce contexte, Dr Fahima Sghirou, chef de service de la prévention à la direction locale de la santé,

a affirmé que les médecins de la santé scolaire qui exercent au sein des 49 unités de dépistage et de suivi (UDS) de la wilaya de Constantine œuvrent en coordination avec les services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMPEP) pour prévenir les pathologies liées à l'hygiène.

«Outre le contrôle régulier des cantines et de la qualité de l'eau, des cours destinés aux élèves sur l'hygiène des mains et les infections liées au manque d'hygiène et aux maladies transmissibles, sont également prévus au programme préventif des services de la santé», a-t-elle ajouté, précisant que des mesures de contrôle ont toujours existé et que l'épidémie de choléra qui s'est déclarée, durant l'été 2018, a généré «une prise de conscience supplémentaire». Selon cette même responsable, l'hygiène individuelle est importante et doit être intégrée aux principes de base de l'éducation, et pas seulement aux moments où l'on se retrouve confrontés à une infection déclarée, soulignant, à ce propos le «rôle primordial de la famille».

Lors de l'année scolaire 2017-2018, les services de la santé de Constantine ont enregistré 32 cas de gale (infection cutanée très contagieuse) et 1755 pédiculoses (une parasitose contagieuse due aux poux), essentiellement signalées dans le cycle primaire, où la promiscuité entre les élèves est plus importante, a-t-elle fait savoir.

Dr Sghirou estime néanmoins que «les efforts de prévention dans les établissements scolaires donnent des résultats du fait qu'il y a moins de pathologies qu'auparavant.

## SÛRETÉ DE WILAYA DE TLEMCCEN: Saisie de 42 kg de résine de cannabis à Ain Témouchent et arrestation de trois individus

Les policiers de Tlemcen ont opéré la saisie de 42 kg de résine de cannabis sur la plage de Terga (wilaya de Ain Témouchent) et arrêté trois individus, révèle dimanche un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été menée par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen suite à des informations faisant part d'un individu originaire de la commune de Terga (wilaya de Ain Témouchent) s'appropriant à acheminer une quantité de drogue vers la wilaya de Tlemcen.

L'extension de la compétence vers la wilaya d'Ain Témouchent a permis l'arrestation de cet individu à bord de son véhicule.

La fouille du véhicule s'est soldée par la découverte de 30 kg de résine de cannabis tandis que la perquisition de son domicile à Terga a permis la saisie de 12 autres kg, a-t-on indiqué.

L'enquête ouverte par la sûreté de wilaya de Tlemcen a permis d'identifier deux autres individus originaires de la wilaya de Tlemcen qui s'appropriaient à recevoir la marchandise prohibée et de les arrêter à bord d'un véhicule dans un barrage de contrôle sur le chemin reliant Tlemcen et Remchi, a-t-on ajouté, signalant que les mis en cause seront présentés devant la justice ultérieurement.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ M'sila: démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules (sûreté de wilaya)

Les services de la sûreté de M'sila ont appréhendé dimanche au chef-lieu de wilaya un réseau composé de trois individus spécialisés dans le vol de véhicule et la falsification de documents, a-t-on appris de responsables de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base de renseignements dénonçant l'activité suspecte de ce réseau qui activait dans 4 wilayas du pays, les services de police sont parvenus à l'arrestation des trois personnes impliquées dont l'âge oscille entre 20 ans et 35 ans et la saisie de 2 véhicules et les outils utilisés dans l'exécution de leur forfait, a fait savoir la même source.

Les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour «constitution d'association de malfaiteurs», «faux et usage de faux» et «mise en circulation des véhicules non conforme».

## BISKRA: Libération d'une jeune femme kidnappée et arrestation de 3 personnes (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Biskra ont libéré une jeune femme de ses ravisseurs et procédé à l'arrestation de trois personnes impliquées dans cette affaire, a appris dimanche l'APS auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Suite à des informations faisant état de la séquestration d'une jeune femme de 23 ans par des inconnus, les agents de la brigade territoriale de Tolga sont parvenus quelques heures plus tard, durant la même journée, à l'identification des personnes impliquées et la libération de la victime, a précisé la même source. L'opération a permis la libération de la jeune femme et l'arrestation des suspects âgés entre 24 et 35 ans, tous des repris de justice, a-t-on ajouté.

Une information judiciaire a été établie et les mis en cause seront présentés devant la justice, a encore noté.

## CONSTANTINE : Appel à réglementer les étapes du circuit des médicaments anticancéreux en milieu hospitalier

Les participants au 3e Congrès international de pharmacie hospitalière et d'oncologie, clôturé dimanche à Constantine, ont recommandé de «réglementer les étapes du circuit des médicaments anticancéreux en milieu hospitalier». Les participants à cette rencontre scientifique de trois jours ont estimé que cette démarche vise à «éviter les accidents liés à la prise de médicaments».

Les pharmaciens hospitaliers et autres experts internationaux ayant participé à ce congrès, articulé autour de la problématique: «Le bon usage du produit pharmaceutique en milieu hospitalier», ont également

plaidé pour la mise en place d'un comité de médicaments et de dispositifs médicaux pour la prise en charge des traitements du cancer au niveau de la pharmacie centrale des hôpitaux composé de pharmaciens hospitaliers. La rédaction d'un référentiel national des protocoles de chimiothérapie, qui servira d'aide à la prescription avec un personnel référent, a également été recommandée, de même que la création d'unités centralisées de chimiothérapie dans les établissements hospitaliers sous la responsabilité du pharmacien hospitalier selon le nombre de poches de chimiothérapie à préparer par

an. La mise en place d'un plan de gestion de la qualité et la présence du pharmacien aux horaires d'activités de préparations des cytotoxiques ont été aussi suggérées par les participants à cette rencontre, organisée par la Société algérienne de pharmacie hospitalière et d'oncologie (Sapho). Dans un contexte où les dépenses médicamenteuses représentent le plus grand budget des hôpitaux, la présidente de la SAPHO, Pr El Mansouria Nebchi avait précédemment expliqué que le but de ce 3e Congrès international de pharmacie hospitalière et d'oncologie est de souligner le rôle primordial du pharmacien hospitalier dans la rationalisation des dépenses de l'hôpital et le bon usage du médicament. Pour ce faire, plusieurs conférences traitent entre autres de «l'impact du pharmacien sur le bon usage du médicament», de «la nomenclature nationale du médicament et du processus d'achat en milieu hospitalier» ou bien encore «des mesures à proposer pour une meilleure maîtrise des budgets de pharmacie hospitalière» ont été animées par des experts nationaux et étrangers. Cette rencontre a vu la tenue de plusieurs communications mettant en avant des études récentes sur la pharmacie hospitalière et oncologique.

## FRANCE: Le taux d'emploi des seniors lié à la qualité de vie au travail

En dépit du recul de l'âge de départ à la retraite, le taux d'emploi des 60-64 ans est en France nettement inférieur au reste de l'UE et ne progressera qu'avec une meilleure qualité de vie au travail, selon un rapport publié hier.

Intitulé «les seniors, l'emploi et la retraite», ce rapport de France Stratégie, organisme d'experts rattaché à Matignon, veut «proposer un diagnostic sur la situation des seniors vis-à-vis de l'emploi» en prévision de la future réforme des retraites.

Si le taux d'activité des seniors a augmenté depuis une quinzaine d'années du fait de la baisse des cessations anticipées d'activité et des réformes successives des retraites, la France se caractérise par un taux d'emploi des 60-64 ans de 30% contre plus de 42% en moyenne dans l'Union européenne. Ainsi en moyenne sur les années 2015 à 2017, à l'âge de 60 ans, 42% des personnes sont en emploi, 29% en retraite (ou en cumul emploi-retraite), 7% sont au chômage, 12% sont devenues inactives après leurs 50 ans et enfin 10% sont inactives depuis avant 50 ans ou n'ont jamais travaillé. Pour les auteurs, «l'effet des règles du système de retraite sur l'emploi des seniors est loin d'être mécanique».

Pour preuve, le relèvement de l'âge d'ouverture des droits de 60 à 62 ans en 2010 s'est traduit «par une progression de l'emploi pour la moitié seulement des personnes concernées». «Au final on compte, pour 100 retraités de 60 ans en moins, environ une moitié d'actifs (majoritairement à temps plein), un tiers d'inactifs (dont une part substantielle d'invalidité/maladie longue) et près de 20% de chômeurs», constatent les experts de France Stratégie.

«Les effets de substitution (vers le chômage, la maladie et l'inactivité) s'avèrent donc in fine significatifs, ce qui atténue l'efficacité globale de ce type de mesure», analysent-ils.

Les facteurs de ce «non-emploi» sont multiples: difficulté pour les seniors à sortir du chômage, préjugés défavorables dans les recrutements, méconnaissance des dispositifs de poursuite d'activité, raisons personnelles (état de santé, charge des proches, vie de couple, etc.).

Les auteurs notent d'ailleurs que les pouvoirs publics ont abandonné ces dernières années les mesures ciblées et peu efficaces pour les seniors au profit d'un appel aux entreprises «à une politique de gestion des âges plus globale» passant par la prévention de l'usure professionnelle, la formation, l'aménagement des postes, des horaires, des modes de travail, etc.

Dans la perspective de la réforme des retraites prévue l'année prochaine, ils préviennent qu'«une liberté de choix (de fin de carrière) sans qualité de vie au travail ne s'exercera pas dans un sens favorable à la poursuite de l'activité».

## SÉISME ET TSUNAMI EN INDONÉSIE: Le bilan monte à 1.203 victimes

Le bilan des puissants tremblements de terre de vendredi, suivis d'un tsunami dans la province de Sulawesi central, en Indonésie, s'est élevé à au moins 1.203 morts dimanche, selon l'Agence indonésienne de gestion des catastrophes (BMKG).

Un précédent bilan communiqué par le porte-parole de l'Agence, Sutopo Purwo Nugroho, faisait état de 832 morts, précisant qu'il pourrait encore s'alourdir.

Des tremblements de terre de magnitude 6,0, 7,4 et 6,1, suivis d'un tsunami, ont frappé la province de Sulawesi central.

Palu, la capitale provinciale et le district de Donggala sont les endroits les plus touchés. Vendredi dernier, les vagues de tsunami de trois mètres de hauteur avaient ravagé les villes de Palu et de Donggala relevant de l'île des Célèbes, à la suite d'un fort séisme de magnitude 7,5 sur l'échelle de Richter. Les hôpitaux, dont certains ont été endommagés, peinent à faire face à l'afflux de victimes. Et de nombreux blessés sont soignés en plein air. Le vice-président indonésien Jusuf Kalla a dit craindre que le bilan n'atteigne «un ou plusieurs milliers», se basant sur les précédentes catastrophes. (Au cours des deux



derniers mois, trois autres séismes de magnitude 6,3, 6,9 et 7 ont frappé l'île de Lombok, faisant 563 morts. Le 26 décembre 2004, un séisme d'une magnitude de 9,1 avait frappé la côte-est de Sumatra, provoquant un tsunami ayant

fait près de 230 mille morts sur les côtes du Sri Lanka, de l'Inde, de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Thaïlande.

L'Indonésie est située sur la ceinture de feu du Pacifique, une région marquée par une forte activité sismique.

## 1.200 détenus s'évadent de prison après le séisme et le tsunami de l'île des Célèbes

Quelque 1.200 détenus se sont évadés de trois prisons différentes en Indonésie, après le séisme suivi d'un tsunami qui a frappé vendredi soir à l'île des Célèbes, a annoncé lundi le gouvernement.

«Je suis sûr qu'ils se sont évadés parce qu'ils craignaient d'être touchés par le tremblement de terre.

C'est évidemment une question de vie et de mort pour les prisonniers», a relevé Sri Pughu Utami, une responsable du

ministère de la Justice, dans une déclaration à la presse. Elle a également fait savoir que les prisonniers avaient trouvé le moyen de s'enfuir de prisons surchargées à Palu et Donggala. La prison de Donggala a notamment été incendiée et ses 343 détenus sont maintenant en fuite, a relevé Mme Utami, ajoutant que la plupart d'entre eux étaient incarcérés pour corruption ou des délits liés à la drogue.

Le dernier bilan du séisme fait état de 832 morts.

## JAPON: Le typhon Trami laisse au moins deux morts et une centaine de blessés

Le puissant typhon Trami, qui a balayé lors du week-end une grande partie du Japon, a fait au moins deux morts, plus de 120 blessés et provoqué le chaos dans les transports, en particulier lundi matin à Tokyo.

Ce 24<sup>e</sup> cyclone de l'année en Asie a déversé sur l'archipel des pluies torrentielles et provoqué de violentes rafales de vent allant jusqu'à 216 km/h. Selon les autorités locales et la police, deux hommes ont péri, l'un emporté par un glissement de terrain à Tottori (ouest) et un autre par la crue d'une rivière à Yamanashi, localité située au pied du mont Fuji. Deux personnes étaient en outre portées disparues, d'après la chaîne de télévision publique NHK.

Le typhon était reparti vers le large lundi, mais le trafic ferroviaire et aérien restait affecté: 200 avions étaient cloués au sol, au lendemain



de l'annulation de plus de 1.000 vols, et des voies ferrées restaient entravées par la chute de poteaux électriques et d'arbres.

Dans la capitale fourbue par les vents assourdissants de la nuit, une foule compacte se pressait sur les quais des grandes gares, les passagers qui convergent chaque matin par millions tentant de se faire une place dans des wagons encore plus bondés que d'habitude. Dimanche

soir, les rues de la mégapole tokyoïte avaient été désertées en prévision de l'arrivée de la tempête, qui n'a cependant pas directement touché la ville. Les compagnies ferroviaires avaient pris la décision rarissime de suspendre la circulation des trains à Tokyo, dont le réseau est l'un des plus fréquentés du monde. Le réseau à grande vitesse Shinkansen a également connu des perturbations. Dans l'ensemble du pays, plus

de 400.000 foyers étaient toujours privés d'électricité lundi matin. Un précédent typhon, Jebi, avait tué plus de 10 personnes début septembre dans l'ouest de l'archipel, provoqué divers dégâts matériels et fait fermer l'aéroport d'Osaka (Kansai International Airport) construit sur une île artificielle en mer, en raison d'une montée du niveau de l'eau. Cette fois, l'aéroport a été fermé par précaution dimanche. L'activité a repris normalement lundi. Début juillet, des pluies record dans le sud-ouest avaient provoqué des inondations inédites et des éboulements, qui ont tué quelque 220 personnes, avant une vague de chaleur elle aussi meurtrière.

L'île septentrionale de Hokkaido a en outre été frappée par un séisme de magnitude 6,6 le mois dernier, entraînant des glissements meurtriers qui ont coûté la vie à plus de 40 habitants.

## BOTSWANA

### Le pays va redoubler d'efforts dans sa lutte contre la pauvreté



Le gouvernement du Botswana va redoubler d'efforts pour lutter contre le chômage, la pauvreté, le crime et le VIH/Sida, a promis le président de ce pays d'Afrique australe, Mokgweetsi Masisi.

S'exprimant dimanche dans une allocution prononcée pendant la cérémonie marquant le 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du pays, le président Masisi a indiqué qu'il était déterminé à construire un Botswana dans lequel le développement

durable s'appuierait sur la croissance économique.

M. Masisi s'est déclaré optimiste quant à la possibilité d'une diversification de l'économie, d'une croissance économique durable, de la création de nouveaux emplois et de nouveaux investissements en matière de ressources humaines, autant de chantiers qui permettront de construire une société prospère et inclusive. «Cet idéal est directement inspiré par

le désir du peuple botswanaïse d'éliminer la pauvreté, dans le but de mettre en place une société offrant dignité et opportunités pour tous», a souligné le président.

«Le gouvernement redoublera d'efforts pour faire en sorte que les problèmes auxquels notre pays est confronté soient résolus de manière vigoureuse et efficace, par le biais de politiques et de programmes appropriés», a-t-il indiqué.

## NÉONATOLOGIE

## La prise en charge des prématurés, défi de la néonatalogie en Algérie

Les pédiatres participants au colloque national sur "La réanimation des nouveau-nés en salle de naissance", ouvert vendredi en fin d'après-midi à Batna ont affirmé que "la prise en charge des prématurés constitue un défi de la néonatalogie en Algérie".

La prématurité constitue la principale cause de mortalité néonatale, suivie du syndrome des difficultés respiratoires (SDR) et des infections néonatales ont précisé les participants à cette rencontre scientifique de deux jours, à l'initiative de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfant, Meriem Bouattoura.

Ils ont dans ce contexte affirmé que la réduction du nombre de décès des prématurés est associée à cette étape, "à la mobilisation des moyens assurant la réanimation des prématurés nés avec un système d'immunité faible et souffrant de SDR". Le chef de service de l'EHS, Meriem Bouattoura, Pr Abderachid Bouhdjila a souligné qu'une bonne prise en charge des prématurés venus au monde avec des organes et fonctions immatures, en particulier le système respiratoire, nécessite la mise en place de moyens de réanimation tant sur le plan humain que matériel, à travers, a-t-il développé, des praticiens spécialistes en la matière et des équipements médicaux nécessaires.

Dans les détails, le praticien a indiqué que 16,5 décès de prématurés et enfant de moins de 5 ans a été enregistré l'année passée en Algérie sur 1000 naissances soulignant que le décès est souvent dans les premières heures ou jours de la naissance.

Il a estimé que ce nombre était "élevé" comparé au 4 cas de décès en 1000 naissances dans les pays développés.

Le Pr Bouhdjila a souligné que la spécialité de réanimation des prématurés en salle de naissance est relativement récente en Algérie, lancée en l'an 2000 avec un service à



l'hôpital Mustapha Pacha (Alger) indiquant que plusieurs autres structures de santé disposent actuellement d'un service de néonatalogie.

Le spécialiste a ajouté que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme national visant la réduction de la mortalité chez les parturientes et les nouveau-nés permet d'échanger des expériences avec des praticiens et de se familiariser avec les dernières découvertes dans ce domaine.

Pour sa part, le spécialiste en pneumologie pédiatrique et président de l'association des pédiatres de l'Est du pays, Dr Khelifi Touhami Tahar de Constantine, saluant l'initiative d'organiser une rencontre sur un thème "aussi important" a considéré que la néonatalogie demeure "le talon d'Achille" de la pédiatrie indiquant que 80% des cas de mortalité infantile en Algérie sont recensés en phase néonatale.

Les méthodes de réanimation des prématurés, la manière d'intervenir en salle de naissance, l'utilisation

des équipements de réanimation des nouveau-nés constituent l'essentiel des volets qui seront abordés au cours de cette rencontre scientifique, à côté de l'organisation d'un atelier pratique de formation au profit des pédiatres et des étudiants en médecine ont indiqué les organisateurs.

L'EHS-Meriem Bouattoura de Batna est considéré comme "le premier établissement de santé à l'Est du pays" qui dispose des équipements ultra moderne nécessaires à la réanimation des prématurés a-t-on noté. L'an dernier 19 cas de décès infantile ont été recensés dans cet établissement chaque 1000 naissances, a-t-on encore détaillé expliquant le nombre de décès par "la pression exercée sur la structure avec 16 000 naissances/an et de 40 à 50 naissances par jour".

La rencontre tenue à la salle de conférence du Centre anti-cancer (CAC) a vu la participation d'un grand nombre de praticiens, spécialistes et étudiants en médecine.

## OMS/ASSEMBLÉE/SANTÉ/MALADIES

## La Troisième Réunion de haut niveau de l'ONU dédiée aux maladies non transmissibles

L'Assemblée générale des Nations unies organise jeudi la Troisième Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (MNT), a indiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur son site officiel.

Cette réunion prévue au cours du troisième jour de débat général de l'ONU, est convoquée par la présidence de la 73e session de l'Assemblée générale, afin de permettre aux Chefs d'Etats et de gouvernements «de faire l'état des lieux» des progrès accomplis pour réduire le risque de décès prématurés dus aux MNT.

Elle aura pour thème: «Développer les solutions multipartites et multisectorielles de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030».

Les deux précédentes réunions se sont traduites, pour rappel, par un certain nombre d'engagements nationaux à mettre en œuvre en 2015 et 2016 pour réduire les risques de développer des MNT, fournir de meilleurs soins aux personnes souffrant de ces maladies, et suivre les tendances et les progrès dans la lutte contre ces maladies.

Ainsi, la Réunion sur les MNT requiert la participation et le soutien de multiples secteurs, notamment: les chefs d'Etat et de gouvernement, les parlementaires, les ministères des affaires étrangères, des finances et de la santé, les chefs ou représentants de haut niveau, des institutions des Nations Unies concernées, de la société civile, du secteur privé, des fondations philanthropiques, des milieux universitaires, des associations médicales, des peuples autochtones et des organisations communautaires.

La participation d'autres secteurs aux Réunions de haut niveau, et à l'audition interactive sur les MNT qui a eu lieu le 5 juillet 2018 à New York, joue un rôle important pour garantir le caractère coopératif du processus.

La première réunion de haut niveau sur les MNT de 2011, avait vu la présence de 34 chefs d'Etats, et de gouvernements.

Elle avait été suivie par une seconde en 2014 où quatre engagements assortis de délais avaient été pris dont les objectifs nationaux pour les MNT pour 2025, ainsi que des politiques et plans multisectoriels à envisager pour atteindre ces objectifs.

Cependant, les chefs d'Etats et de gouvernements les chefs d'Etats et de gouvernements ont déjà pris le ferme engagement de réduire d'un tiers, le taux de mortalité prématurée due aux MNT, et de promouvoir la santé mentale et le bien-être, et ce, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de ses objectifs de développement durable (ODD).

Selon les chiffres de l'OMS, sept personnes sur dix décèdent dans le monde à cause des MNT (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, pneumopathies chroniques).

Soit 41 millions de personnes en moyenne chaque année.

Parmi celles-ci, 15 millions sont âgées entre 30 et 69 ans, et plus de 85 % de ces décès «prématurés», surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Des centaines de millions d'autres, souffrent de troubles mentaux, neurologiques ou dus à l'abus de substances.

On cite, la dépression, la dépendance à l'alcool, l'anxiété, les troubles bipolaires, la schizophrénie et la démence.

Chaque année, près de 800.000 personnes se suicident.

Les MNT et les troubles mentaux représentent une menace de grande ampleur, cite encore le site de l'OMS.

C'est la raison pour laquelle les leaders mondiaux, les gouvernements et les parties prenantes venant de tous les secteurs de la société considèrent que la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles constitue un tournant dans la lutte mondiale contre les MNT et la promotion de la santé mentale et du bien-être.

## VIH:

## Des chercheurs testent une nouvelle façon d'administrer les traitements pour lutter contre le virus du sida

Des chercheurs américains sont en train d'explorer une nouvelle façon d'administrer les traitements pour lutter contre le virus du sida avec plusieurs semaines d'intervalle qui remplacerait la prise quotidienne d'antirétroviraux.

Selon deux études publiées mercredi dans les revues Nature et Nature Medicine, des séropositifs ont été traités par anticorps avec la même efficacité qu'avec des antirétroviraux.

A la grosse différence près que cette solution était beaucoup moins contraignante pour eux. «Un traitement sûr et fiable basé sur des anticorps pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes vivant avec le VIH (le virus du sida)», a commenté Anthony Fauci, directeur de l'Institut national américain des allergies et des maladies

infectieuses (NIAID). Il juge que ces travaux, très préliminaires, «représentent un premier pas important vers cet objectif».

Les antirétroviraux, médicaments apparus dans les années 1990, ont révolutionné la vie des séropositifs.

Mais ils permettent de réduire le virus à un niveau indétectable et d'empêcher sa transmission. Mais ils doivent être pris quotidiennement, à vie, et présentent des effets indésirables (diarrhées, nausées...).

Dans les deux études publiées mercredi, les chercheurs ont recruté 15 séropositifs traités par antirétroviraux.

Ils ont arrêté leur traitement et ont reçu à la place des injections de deux anticorps.

Ces derniers ciblent des protéines présentes à la

surface du virus et utilisent le système immunitaire du patient pour le combattre.

Les anticorps utilisés sont naturellement présents dans l'organisme d'une catégorie rarissime de patients (moins de 1% du total) appelés «contrôleurs naturels».

Leur corps arrive à empêcher le VIH de se développer sans jamais avoir pris de médicament, pour des raisons encore mystérieuses. Après l'injection initiale, les patients en ont reçu une autre au bout de trois semaines et une troisième au bout de six semaines.

Selon les chercheurs, la charge virale des volontaires ainsi traités est restée indétectable pendant 15 semaines en moyenne, et même 30 semaines pour deux d'entre eux.

C'est un cocktail de deux anticorps qui a été

administré aux patients, pour amoindrir la résistance du virus, obstacle auquel des recherches similaires s'étaient heurtées par le passé.

«Cette technique a été testée par le passé avec des anticorps beaucoup moins puissants et qui n'étaient pas efficaces», a expliqué l'un des chercheurs, Michel Nussenzweig, immunologiste à la Rochester University, aux Etats-Unis.

«Notre objectif, c'est de modifier ces anticorps pour augmenter encore leur durée d'action, afin que les patients puissent être traités seulement à quelques reprises dans l'année plutôt que devoir prendre des pilules tous les jours», a-t-il ajouté.

Selon l'ONU, 36,9 millions de personnes vivent avec le VIH, en espérant qu'il ne s'aggrave pas en sida.

# Colères de bébé

## Aidez-le à se calmer

*Crier, grogner, taper des mains ou des pieds : les bébés savent très bien se mettre en colère ! Comment les aider à retrouver leur calme ? Explication et conseils âge par âge pour élever votre bébé dans le calme et la sérénité.*

### Les colères de détresse

Votre bébé crie et pleure pour exprimer ses émotions négatives : la douleur (au ventre ou aux dents la plupart du temps), la peur ou l'angoisse provoquées par l'obscurité, un bruit, un objet, une séparation (au moment de le déposer à la garderie ou du couché), un inconnu... Cela peut se produire très tôt, dès la naissance en fait. C'est un réflexe très sain, un signal clair et compréhensible par tous ! Un moyen aussi de vérifier que quelqu'un (maman ou papa en général) répond.

### Détresse : sécurisez-le

En combiant ce mal-être par de la présence, des câlins, des chansons. En un mot, en sécurisant votre bébé au maximum même si la cause de sa colère reste inconnue et que vos solutions s'avèrent insuffisantes. Oubliez les conseils de grand-mère du type « laissez-le pleurer, il se fait les poumons » ou encore « il va se fatiguer tout seul ». Un enfant mal sécurisé a de fortes chances de devenir très colérique : il n'aura pas d'autres moyens d'expression. À l'inverse, en sécurisant votre petit, vous lui assurez suffisamment de force pour supporter plus tard des petites contrariétés.

Que les parents qui craignent de céder à un caprice se rassurent : à cet âge-là aucun enfant n'est capable de telles manigances. Sans compter que laisser pleurer un bébé induit des conséquences physiologiques : difficultés à respirer, maux de ventre, chapeur et donc sommeil de mauvaise qualité...

### Les colères de frustration

Votre bébé s'agace de ne pouvoir se déplacer comme il le voudrait. Il s'énervait quand vous lui refusez l'accès à une pièce ou l'usage d'un objet, commence à comprendre ce que signifient les trois lettres NON quand il lorgne sur votre gâteau. Il ne peut pas encore mettre des mois sur ses ressentis alors que son développement moteur lui permet d'accéder à une foule de dé-



couvertures sensorielles. Bref il bouillonne.

### Détournez son attention

Vous devez détourner son attention de ce qui le met en colère. C'est-à-dire trouver un jeu plus facile, l'intéresser à une autre activité, changer de pièce. Lui donner à manger un aliment autorisé, etc. Inutile de le laisser s'énerver pour finalement craquer et lui tendre votre téléphone portable qu'il réclame à cor et à cris... Cela reviendrait à lui dire « tu obtiens ce que tu veux en te mettant en colère ».

Ne le laissez pas non plus dans l'échec avec des commentaires du genre « tout le monde est passé par là, c'est l'école de la vie » qui n'aident pas à renforcer l'estime de soi. Expliquez pourquoi c'est difficile et proposez autre chose de plus adapté. Pour

éviter ces colères de frustration, sécurisez l'espace (prises de courant, sol dur, objets coupants ou trop petits...) et proposez des jeux spécifiques à l'âge de bébé qui vont lui procurer de la satisfaction. Instaurer des rituels qui vont le rassurer. En somme, évitez-lui les situations frustrantes. Plus tard, vous pourrez expliquer les interdits et donc cesser de les chercher.

### Opposition : restez calme

Pas de panique, vous êtes plus forte que votre petit de 3 ans ! Le craindre reviendrait à lui donner la main et expliquez que vous attendez qu'il se calme. Ensuite, vous pouvez parler de ce qui vient de se produire et réexpliquez les règles, les interdits mais aussi tout ce qui est autorisé : ce que votre enfant a le droit de faire ou non dans les rayons, d'acheter ou non, de toucher ou non, etc.

### Colères : gardez votre self control

Ne laissez pas l'enfant crier tout seul dans son coin (dans sa chambre par exemple) car cela signifierait : « tu peux te défouler comme ça » alors que ce n'est pas la bonne manière de gérer sa colère. À l'âge adulte, il faudra bien savoir se contrôler. Restez dans la même pièce que votre enfant mais occupez-vous en attendant qu'il retrouve ses esprits assis sur le canapé par exemple. Si sa colère s'accompagne de coups dirigés contre vous, n'en faites pas un drame ou pire ne lui rendez pas ! C'est le meilleur moyen qu'il recommence.

Gardez votre self control et expliquez que vous ne comprenez pas. Improvisez un petit jeu pour lui montrer que ses mains ont d'autres fonctions. Enfin, veillez à réduire les facteurs déclencheurs de la colère : fatigue, rythme de vie stressant, ambiance tendue à la maison... A noter : afficher une sévérité sans faille (« je ne veux pas te voir pleurer ») pourrait induire des comportements de révolte à l'adolescence...

### Les colères d'opposition

Vers deux ans et demi - trois ans, les enfants traversent une période d'opposition pendant laquelle ils testent leurs parents et deviennent particulièrement capricieux. Cela peut durer des années ! Ils veulent ouvrir le placard des produits ménagers, acheter des bonbons au supermarché, rester éveillés après 21 heures, etc. Ils cher-

## Nutrition : les tomates cuites excellentes pour le cœur

On sait que manger des tomates permet de bénéficier des bienfaits du lycopène et de ses effets protecteurs contre l'infarctus. Mais savez-vous que les tomates cuites sont meilleures protectrices que les tomates crues ?

Il y a quelques mois, une étude finlandaise avait attiré l'attention sur les bienfaits des tomates pour la santé du cœur. Pendant 12 ans, des personnes avaient été suivies par les scientifiques finlandais et, au final, les personnes qui avaient un taux important de lycopène dans le sang avaient diminué leur risque d'infarctus de 29 %.

Une nouvelle dirigée par les chercheurs de l'Université de Vérone, en Italie, montre que le lycopène, cet antioxydant qui donne à la tomate sa belle couleur rouge et qui protège le cœur contre la formation de caillots sanguins, est présent dans de plus fortes proportions dans les tomates cuites.

Selon ces chercheurs, consommer chaque jour 80 g d'une sauce tomate maison permettrait de compenser les effets néfastes d'un repas riche en graisses sur la paroi des vaisseaux sanguins et permet de prévenir l'athérosclérose, c'est-à-dire le dépôt de lipides sur la paroi des artères. Sauces, soupes, tomates cuites sur la pizza sont également conseillés pour profiter des bienfaits du lycopène qui ferait « presque aussi bien » que certains médicaments (on parle ici des statines) pour faire baisser le taux de cholestérol !

Illustration: M. B.

# Antibiotiques

## C'est vrai tout ce qu'on dit ?

*Des bactéries résistantes aux antibiotiques font leur apparition dans les hôpitaux et même en médecine de ville. Alors que les pistes de recherche restent timides, que faire pour limiter les risques ?*

### De nouvelles bactéries résistantes aux antibiotiques inquiètent les médecins

Vrai: Après le H1N1, la prochaine menace sanitaire s'appellerait-elle NDM-1 ? C'est en tout cas le nom d'une nouvelle bactérie dont une enzyme inactive des antibiotiques utilisés couramment, comme la pénicilline ou les céphalosporines.

Apparues en Inde en 2008, les bactéries produisant ces enzymes sont arrivées en Europe et ont fait beaucoup parler d'elles l'été dernier. Plusieurs dizaines de cas ont, en effet, été découverts dans des hôpitaux britanniques. Même si l'on est encore loin du scénario catastrophe d'une invasion bactérienne incontrôlable, le risque d'une propagation rapide et massive inquiète la communauté scientifique et médicale. D'autant que, face à cette menace, la recherche semble bien timide.

### Nous aurions intérêt à réduire notre consommation

Vrai: Car le problème de la résistance aux antibiotiques trouve aussi son origine, paradoxalement, dans notre consommation excessive. En éliminant les bactéries les plus sensibles, ces médicaments favorisent eux-mêmes la multiplication et la dissémination de bactéries les plus résistantes. C'est le principe de la sélection naturelle. Et ce n'est pas tout. Les bactéries résistantes peuvent cumuler un, deux ou trois gènes leur conférant une résistance à autant de familles d'antibiotiques (on parle alors de bactéries multirésistantes). Pire, elles sont ensuite capables de transférer ces gènes à d'autres jusque dans nos résistances.

Pour limiter ce phénomène, il faut donc utiliser les antibiotiques à bon escient. Moins les milliards de bactéries que compte notre corps seront confrontées, moins elles seront susceptibles de développer des résistances. « Quand on prend un antibiotique, on guérit une infection si – et uniquement si – elle est liée à une bactérie. Mais, on va aussi agir sur les bactéries de notre flore et favoriser l'apparition de résistances qui peuvent ensuite se propager à des bactéries pathogènes », explique le Pr Anne-Claude Crémieux. D'où la nouvelle campagne de sensibilisation lancée par l'assurance-maladie.

### En cas d'angine, la prise d'antibiotiques est indispensable

Faux: La plupart des infections saisonnières (rhino-pharyngite, bronchite aiguë, grippe, angine...) sont d'origine virale. Elles ne nécessitent donc pas d'antibiotiques, qui n'ont aucune efficacité sur les virus. Mais le diagnostic n'est pas toujours évident, notamment en cas d'angine. C'est pourquoi les médecins font souvent appel à des tests de diagnostic rapides : un simple prélèvement au niveau de la gorge permet ainsi de faire la différence entre une angine bactérienne à streptocoque, qui nécessite un antibiotique, et une banale angine virale (avec nez qui coule, petite toux sèche, enrouement...).

« À ce jour, on est dans le creux de certaines infections ».



Vrai: Pour l'instant, les antibiotiques viennent à bout sans difficulté des angines bactériennes banales. Parmi les infections courantes, le risque de résistance le plus élevé concerne celles de l'appareil urinaire et celles que l'on attrape lors d'un séjour à l'hôpital (dites nosocomiales).

### Quand je me sens mieux, je peux arrêter le traitement

Faux: Surtout pas ! « Grâce aux antibiotiques, la fièvre disparaît en 24 à 48 heures. C'est un signe d'efficacité, pas de guérison. Si l'on arrête trop tôt, on s'expose à des rechutes », explique le Pr Anne-Claude Crémieux. Il faut donc respecter la durée de prescription, mais aussi la dose prescrite. « Une posologie trop faible favorise les bactéries un peu moins sensibles et augmente le risque de résistance », souligne la spécialiste. Et il ne faut jamais décider de prendre un antibiotique sans avis médical.

### Des vaccins peuvent diminuer l'apparition de bactéries résistantes

Vrai: La vaccination antibactérienne connaît un regain d'intérêt. Ainsi, le vaccin contre les pneumocoques (Pneumo 238) chez les adultes. Prévenir l'âge des enfants est inscrit au calendrier vaccinal des tout-petits. Dans la mesure où il s'adresse principalement aux types de pneumocoques les plus résistants, il entraîne une diminution de la résistance chez ces bactéries très pathogènes pour l'homme. D'autres vaccins antibactériens pourraient voir le jour d'ici quelques années.

Des antibiotiques plus efficaces devraient bientôt arriver sur le marché

Faux: « En moyenne, il faut compter entre dix et douze ans pour développer un nouvel antibiotique. Malheureusement, l'industrie pharmaceutique s'est désengagée de cette recherche au profit de médicaments soignant des maladies chroniques, et donc plus rentables », avance le Pr Patrick Courvalin.

« Pour l'heure, on est dans le creux de la vague, confirme le Pr Crémieux. Peu de nou-

veaux antibiotiques arrivent sur le marché et les autres pistes thérapeutiques ne feront pas leur apparition à court ou à moyen terme. » Même si certaines voies de recherche semblent prometteuses. C'est par exemple le cas des bactériophages, des virus capables de tuer des bactéries. Utilisés avant l'ère des antibiotiques, ils refont leur apparition dans les laboratoires. Les scientifiques ont donc l'espoir de développer, grâce à eux, de nouveaux médicaments. Mais, pour l'heure, ils ne sont pas encore sur le marché.

### Les antibiotiques, encore trop souvent automatiques...

26 % des prescriptions d'antibiotiques concernent encore des infections d'origine virale. Inutile, cela augmente le risque de résistance.

40 % des médecins déclarent que leurs patients insistent trop se faire prescrire des antibiotiques même quand ils ne sont pas nécessaires. 13 % des Français seulement savent que les antibiotiques sont inefficaces en cas de bronchite aiguë virale. Le plus souvent, elle guérit toute seule en une dizaine de jours.

39 % des Français savent que les antibiotiques sont inefficaces en cas d'angine virale. Dans ce cas, un traitement contre la douleur et la fièvre suffit.

### Une nouvelle campagne de sensibilisation

Si on les utilise à tort, ils deviendront moins forts », tel est le message de la nouvelle campagne de l'assurance-maladie. Elle met en scène des antibiotiques personnalisés à travers deux équipiers miniatures, l'un novice, l'autre expert, qui évoluent dans un environnement grandeur réelle au volant d'un véhicule d'intervention ultra-équipé. Alors que l'antibiotique novice est pressé d'intervenir, son collègue freine ses ardeurs. « Diétiens-toi, c'est une angine virale. Même si on intervient, il ne guérira pas plus vite ». Le message est décliné autour des angines et des bronchites à travers des spots TV et radio, sans oublier des annonces dans la presse ou une présence sur le Web.

## Les enfants de plus en plus accros aux tablettes et smartphones

Les livres colorés et les histoires d'animaux de la ferme ne sont plus les seuls à avoir les faveurs des petits. Désormais, il faut compter avec les tablettes et téléphones portables pour égayer le quotidien des enfants.

Selon une étude menée aux États-Unis par une association d'éducation aux médias (Common Sense media), 38% des enfants de moins de deux ans ont déjà joué avec une tablette ou un smartphone en 2013. En 2011, ce taux n'était que de 10%. Quant aux enfants de moins de 8 ans, ils sont désormais 72 %, contre 38 % en 2011, à utiliser des appareils mobiles, et le temps moyen d'utilisation a triplé, passant de 5 à 15 minutes par jour, selon l'étude. Les jeux constituent l'activité mobile la plus répandue chez les enfants : ils sont cités par 63 % des parents, qui sont aussi 30 % à évoquer la lecture.

Aujourd'hui, grâce aux technologies mobiles, les enfants peuvent passer du temps devant un écran pratiquement partout et à toute heure. Aux États-Unis, l'American Academy of Pediatrics (un groupement de pédiatres) recommande de limiter l'accès aux écrans : « Un usage excessif de ces technologies entraîne de l'obésité, des mauvais résultats scolaires, de l'agressivité et un manque de sommeil », constate la pédiatre Marjorie Hogan dans le « Wall Street Journal ».

### Que penser de ces nouveaux usages des écrans par les plus jeunes ?

Même si les chiffres concernent uniquement les États-Unis, il serait illusoire de croire que l'augmentation de l'utilisation des écrans par les plus

jeunes ne concerne pas également notre pays. En septembre 2012, l'Observatoire Orange-Terrafemina publiait une étude montrant que 71% des enfants de moins de 12 ans utilisent la tablette de leurs parents. Un nouveau usage qui supplante largement celui de l'ordinateur familial par les enfants (55% et même du smartphone (43%).

De plus, 38% des parents qui possèdent une tablette ou un smartphone ont déjà acheté une application pour leurs enfants. Il suffit d'ailleurs d'observer son entourage ou sa propre famille pour constater que les enfants jouent de plus en plus jeunes et avec de plus en plus d'habileté avec la tablette et le téléphone des parents. Faut-il y voir un progrès ?

Blaindine Bellot, pédiatre à Marseille recommande d'être prudent lorsque son enfant manipule un tel

appareil : « Il est préférable d'éviter l'utilisation des tablettes et smartphones chez les tout-petits. En effet, ils doivent d'abord appréhender le monde réel avec leurs jouets et les personnes qui les entourent, afin de stimuler tous leurs sens.

« L'enfant a besoin d'interactions sociales, c'est à partir de celles-ci qu'il va appréhender le monde, chercher à imiter les adultes et construire sa personnalité. Les nourrissons n'ont pas de notion de virtuel. Alors, même s'il semble que cet usage soit moins nuisible que la télévision du fait de l'interactivité (avec la possibilité de faire des jeux d'éveil par exemple), il faut que les activités sur écran restent occasionnelles et sous la responsabilité des parents ».

## RD CONGO: Attaques de groupes armés au Kasai et en Ituri

Des attaques de groupes armés dans le Kasai (centre) et l'Ituri (nord-ouest) de la République démocratique du Congo (RDC) ont été signalées en fin de semaine, selon des sources médiatiques.

Les conflits de basse intensité qui continuent de miner maintes régions de la RDC se sont poursuivis cette fin de semaine, selon les mêmes sources, qui précisent qu'une position de l'armée congolaise a été attaquée dimanche dans la province du Kasai central.

«Des hommes armés ont attaqué tôt ce matin la position de l'armée à Tshiwu dans la commune de Nganza.

Comme les affrontements sont en cours, je n'ai pas encore le bilan» a déclaré le vice-gouverneur Manix Kabwanga Kabwanga, cité par l'AFP.

Une source de l'armée avance le bilan de huit hommes armés tués: «Leurs corps gisent au sol.

Les miliciens ont incendié la maison du chef du village qu'ils accusent de délation avec l'armée.

Les miliciens ont recruté beaucoup de jeunes qui sont en brousse» a précisé cette source.

En Ituri, un assaut d'un groupe armé a tué deux militaires et trois civils, d'après l'administrateur du territoire de Djugu Alfred Efoloko.

«Les opérations de ratissage se poursuivent.

C'est un peu inquiétant car les attaques des assaillants sont opérées presque d'une manière simultanée», a indiqué le porte-parole de l'armée dans la région, le lieutenant Jules Tshikudi, en confirmant la mort de trois civils.

## NIGERIA: Un chef local de Boko Haram tué par ses compagnons



Un chef local du groupe terroriste «Boko Haram» a été tué par ses compagnons pour «trahison», selon des sources locales.

Ali Gaga a été abattu jeudi par des membres de sa faction de Boko Haram, affiliée au groupe jihadiste Al-Qaïda. «La nouvelle direction de la faction a eu vent de ses projets et l'a exécuté pour trahison», a déclaré à l'AFP une de ces sources, qui a requis l'anonymat. Gaga avait pris contact avec des intermédiaires pour négocier sa reddition et il avait rassemblé 300 otages qu'il prévoyait de remettre aux forces armées nigérianes patrouillant dans la zone du lac Tchad, dans le nord-est du Nigeria, en gage de bonne foi, a précisé une seconde source.

Cet assassinat survient après celui du numéro deux de la faction, Mamman Nur, qui revendiquait une approche plus modérée du conflit depuis plusieurs années.

L'armée nigérienne a intensifié ces dernières semaines ses opérations, notamment des frappes aériennes, dans la région du lac Tchad, ont indiqué des sources militaires.

Boko Haram, originaire du Nigeria, opère dans tous les pays de la zone du lac Tchad (Nigeria, Tchad, Cameroun, Niger), où il commet des attentats meurtriers, des attaques contre les forces de l'ordre et procède à des enlèvements.

## ONU/LIBYE: Siala souhaite une mise en œuvre de la feuille de route «sans de nouvelles initiatives» retardant le processus de stabilisation

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohammed Siala, a souhaité que la mise en œuvre de la feuille de route approuvée par les Nations unies, sera achevée «sans de nouvelles initiatives des pays qui prolongent le processus de stabilisation et d'édification d'un Etat civil démocratique» en Libye.

«Nous espérons que la mise en œuvre de la feuille de route approuvée par les Nations Unies, qui a été saluée par les Libyens et la communauté internationale, sera achevée sans de nouvelles initiatives des pays qui ont brouillé la scène politique et prolongent le processus de stabilisation, et l'édification d'un Etat civil démocratique», a déclaré M. Siala lors d'une réunion avec le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, a rapporté l'agence de presse libyenne citant le service de communication du ministère.

M. Siala, qui a dirigé vendredi la délégation libyenne participant aux activités de la session 73 de l'Assemblée générale des Nations Unies, a en outre indiqué à l'occasion qu'il s'opposerait à tous ceux qui voudraient imposer leur volonté en Libye par la force des armes, comme lors des attaques récentes à Tripoli, qui ont provoqué des déplacements parmi les civils.

Il a d'ailleurs expliqué que le Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen, Fayez al-Sarraj, qui aurait souhaité prendre part au débat général à l'ONU, avait été retenu à Tripoli en raison des derniers développements dans la capitale. M. Siala a, en outre,



réaffirmé que le Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen «soutient et approuve toute voie menant à un règlement politique global en Libye».

Il a souligné, dans ce contexte, que le Conseil présidentiel libyen avait aidé la Commission électorale du pays à enregistrer les électeurs libyens en vue de procéder à des élections, avec des résultats «encourageants».

Le Conseil a en outre alloué, a-t-il ajouté, 60 millions de dinars libyens pour les préparatifs et pour assurer la sécurité du scrutin. Il a en outre

espéré que «les institutions concernées» soutiendraient ces initiatives et prendraient les mesures législatives nécessaires au bon déroulement des ces élections.

Le ministre a également salué les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Libye, Ghassan Salamé, en indiquant que le gouvernement d'union nationale libyen s'était félicité, l'an dernier, de la feuille de route dans laquelle l'envoyé spécial appelait «notamment les parties concernées à faire preuve de plus de souplesse pour pouvoir la mettre en œuvre».

## TOGO/LÉGISLATIVES: La CENI lance le recensement électoral

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Togo, Kodjona Kadanga a annoncé dimanche soir le début ce lundi du recensement électoral en prélude aux consultations électorales prévues les 16 et 20 décembre.

«La CENI aborde dès demain, 1er octobre 2018, l'une des phases les plus déterminantes de sa mission, celle de la confection du fichier électoral à travers un nouveau recensement électoral», a déclaré le président de l'organe de supervision des élections au Togo à l'entame de son message dimanche soir sur la télévision nationale.

L'annonce du démarrage du recensement fait fi de plusieurs appels d'une Coalition de 14 partis d'opposition (C14) qui demande le report de l'opération, disant que «les conditions ne sont pas réunies pour un recensement fiable».

Mais selon M. Kodjona, le recensement électoral envisagé «permet de remettre à plat le fichier électoral existant et de disposer d'un nouveau fichier électoral exhaustif, crédible et fiable». Ce recensement «sera en phase avec les standards internationaux pour l'organisation d'une élection transparente et crédible», a-t-il précisé, conviant les Togolais d'au moins 18 ans à se faire inscrire sur le fichier électoral. Pour rappel, conformément à une feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la CENI a entrepris d'organiser les élections locales le 16 décembre prochain et les élections législatives le 20 décembre.

A cet effet, le territoire togolais est divisé en deux zones pour le recensement électoral qui se déroulera du 1er au 8 octobre dans la zone 1 et du 17 au 27 octobre dans la zone 2.

## UE-SOMALIE: L'UE octroie 100 millions d'euros pour la Somalie

L'Union européenne (UE) a annoncé hier l'octroi de 100 millions d'euros au titre d'aide en faveur de la Somalie. L'instance européenne a annoncé l'approbation d'un appui budgétaire de 100 millions d'euros (environ 116,5 millions de dollars) au profit de l'Etat somalien, ont rapporté lundi plusieurs médias, citant un communiqué de

L'UE. Cette aide intervient quelques jours seulement après celle de la Banque mondiale destinée à appuyer la reconstruction et l'édification des institutions de l'Etat somalien.

L'UE explique, dans son communiqué, que cette aide à Mogadiscio devra contribuer à accroître le rôle des autorités locales dans la fourniture de services de base.

## MALI: Au moins un militaire malien tué dans une embuscade

Au moins un militaire malien a été tué dimanche et d'autres personnes dont des civils blessés dans une embuscade tendue par des hommes armés dans le nord du Mali, a-t-on indiqué de sources de sécurité.

«Une escorte de l'armée malienne qui a quitté dimanche Gossi pour Hombori est tombée dans une

embuscade tendue par des hommes armés circulant à moto», a déclaré la source de sécurité citée par les médias, précisant que le bilan s'établissait à au moins un militaire tué et plusieurs blessés dont des civils.

L'embuscade et le bilan «provisoire» ont été confirmés par une autre source de sécurité malienne, selon

laquelle l'embuscade a été «tendue par une vingtaine de personnes à moto». Selon un élu de la localité de Gossi, qui a mentionné un bilan de deux tués, un militaire et un civil, l'escorte sécurisait un bus de transport circulant au nord vers le sud du Mali lorsqu'elle a été attaquée.

## 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE DU RÉFÉRENDUM EN CATALOGNE : Une célébration sur fond de tensions

Les Catalans ont célébré, hier, le 1er anniversaire du référendum d'indépendance, interdit par Madrid pour non-conformité avec la Constitution, sur fond de vive tension, alors que les dirigeants indépendantistes se disent déterminés à arracher leur revendication.

Il y a un an, le 1er octobre 2017, plus de deux millions de Catalans avaient approuvé par les urnes l'indépendance de la région, avec 90 % de voix favorables.

Mais, la justice espagnole avait déclaré illégale ce scrutin engageant plusieurs actions pour empêcher la sécession de cette région qui bénéficiait auparavant du statut d'autonomie.

Après des mois de tensions entre Barcelone et Madrid, la Catalogne avait été mise sous tutelle et les principaux animateurs du mouvement avaient été arrêtés à l'exception du Carles Puigdemont qui s'était exilé en Belgique.

Un an après le scrutin, qui était marqué également par des affrontements violents entre forces de l'ordre et militants catalans, la tension reste encore vive à Barcelone.

Des militants séparatistes ont bloqué lundi une voie de train à grande vitesse, des autoroutes et des artères de la capitale de la Catalogne pour marquer la célébration du premier anniversaire du référendum interdit.

Les chaînes de télévision locales ont diffusé des images de militants des Comités de défense de la République, qui réclament «la rupture de la Catalogne d'avec Madrid», descendant sur les voies ou bloquant les routes dans la région.

La régie du réseau routier a confirmé des coupures des autoroutes A7, entre Barcelone et Valence et A2 qui relie la métropole catalane à Madrid.

Le quotidien espagnol La Vanguardia a publié une vidéo montrant des militants indépendantistes investissant la gare de Gérone, ville catalane située au nord-est de Barcelone, pour bloquer les transports.

Les dirigeants catalans ont voulu démontré à travers ces actes leur capacité de mobilisation et détermination à défendre leur revendication, analysent des observateurs.



**Dialogue est mesures d'apaisement**

Avec l'arrivée du premier ministre, Pedro Sanchez, à la tête du gouvernement espagnol, la situation s'est peu à peu apaisée entre les deux camps.

Les discussions ont repris ces derniers mois, ont relevé des médias ibériques, soulignant toutefois que la probabilité que la reprise du dialogue aboutisse à des solutions qui satisfassent les indépendantistes est jugé encore nulle.

Pedro Sanchez avait pourtant levé la tutelle que Madrid exerçait sur la Catalogne depuis l'automne dernier et suspendu plusieurs décisions à l'encontre des dirigeants indépendantistes.

L'opposition catégorique de Madrid à l'organisation d'un référendum d'indépendance de la Catalogne, que réclame le nouveau responsable du mouvement Quim Torra, est pour quelque chose.

Le premier ministre espagnol avait proposé début septembre l'organisation d'un référendum sur un nouveau statut de la région, qui garantirait plus d'autonomie.

Mais, cette proposition avait été rejetée par les dirigeants catalans, notamment parmi le camp dit des «radicaux». Quant à la situation des

leaders indépendantistes emprisonnés, poursuivis pour «rébellion», la justice espagnole a décidé de retirer les mandats d'arrêts européens et internationaux.

Neuf d'entre eux se trouvent toujours en prison préventive, dont Oriol Junqueras, ancien vice-président du gouvernement catalan, Carme Forcadell, ex-présidente du parlement régional ou encore les dirigeants d'associations indépendantistes Jordi Sanchez et Jordi Cuixart. Dans un geste d'apaisement du gouvernement, ces responsables ont tous été transférés en juillet dernier dans des prisons en Catalogne.

La Cour suprême espagnole avait décidé de retirer aussi les mandats d'arrêts européens et internationaux émis en mars dernier contre l'ancien président régional catalan Carles Puigdemont, et quatre autres dirigeants du mouvement.

Vivant aujourd'hui en exil, Carles Puigdemont a annoncé récemment la création d'un nouveau parti politique indépendantiste nommé «Appel national pour la République», assurant avoir déjà 50 000 sympathisants et souhaite rassembler tous les indépendantistes.

## PALESTINE : Les Palestiniens observent une grève générale pour contrer la dite loi de «l'Etat-nation»

Les Palestiniens vivant dans les territoires occupés et en Israël ont observé hier une grève générale pour protester contre la dite loi israélienne de l'Etat-nation et son impact négatif sur l'existence de plusieurs millions de Palestiniens en Israël et dans les territoires occupés, ont rapporté des médias palestiniens.

La grève a touché tous les secteurs économiques et sociaux, les institutions privées et publiques ainsi que les transports publics, à l'exception du secteur de la santé, a indiqué l'agence palestinienne Wafa.

Les Palestiniens de la diaspora ont également répondu à ce mot d'ordre confirmant leur solidarité avec le peuple palestinien confronté au régime israélien d'occupation et de déni, a ajouté la même source.

Le mouvement palestinien Fatah a souligné qu'«aujourd'hui est le jour de colère face à des lois de l'occupation, en particulier la loi nationale raciste et le cri de protestation contre l'occupation de la décision de démolir le village de Khan Al Ahmar», appelant la communauté internationale à intervenir pour mettre un terme aux pratiques racistes de l'occupation israélienne contre les Palestiniens.

Le mouvement de grève a paralysé toutes les villes palestiniennes et les commerçants palestiniens se trouvant en Israël, démontrant l'engagement des palestiniens à défendre la cause nationale, a souligné l'agence Wafa. La vie s'est presque arrêtée dans ces régions avec la fermeture des magasins, le blocage du gouvernement et les institutions financières et la suspension des cours des écoles et des universités, a ajouté la même source. Les palestiniens vivant en Israël, représentés par le Comité de suivi et les forces nationalistes et islamiques de Cisjordanie et de Gaza, se sont unis pour soutenir l'appel à la grève générale afin de protester contre l'impact négatif de la dite loi raciste sur la vie, l'histoire, la culture et les traditions, ainsi que l'existence de plusieurs millions de Palestiniens en Israël et dans les territoires occupés. Les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé le 19 juillet dernier, la dite loi «l'Etat juif» qui a porté atteinte à la présence nationale, culturelle et humanitaire palestinienne. La dite loi avait été adoptée par le Parlement israélien, malgré une forte opposition locale et internationale en raison de son contenu raciste évident, qui proclame qu'«Israël est la terre du peuple juif et de son Etat», ignorant totalement l'existence des palestiniens.

## Palestine: L'OLP appelle l'ONU à placer Israël sur sa liste noire des pays qui «violent les droits des enfants»

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a adressé hier une lettre au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pour lui demander d'ajouter Israël sur la liste noire des pays qui «violent les droits des enfants» dans son rapport annuel sur les enfants et les conflits armés. Cette lettre, envoyée par le secrétaire général de l'OLP, Saeb Erekat, est arrivée deux jours après que les troupes israéliennes ont tué vendredi dernier deux enfants palestiniens à Gaza. «Au vu des informations que vous avez reçues d'agences onusiennes travaillant en Palestine occupée et par nos canaux bilatéraux, il devient évident qu'Israël en tant que puissance occupante continue de violer ses obligations au titre de la quatrième Convention de Genève et d'autres traités, y compris la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant», écrit-il.

Des snipers israéliens ont abattu vendredi Abdelnasser Moussabeh, 12 ans, et Mohammad al-Houm, 14 ans, alors qu'ils se trouvaient à des centaines de mètres des forces israéliennes déployées dans la bande de Gaza, selon la lettre. Le haut responsable de l'OLP a accusé Israël de violer les droits des enfants, citant notamment des meurtres et des mutilations, des enlèvements, des attaques contre des écoles et des hôpitaux et un déni à l'accès humanitaire. Le secrétaire général de l'OLP a également réitéré sa demande de protection internationale pour les civils palestiniens, ajoutant que plus de 350 enfants palestiniens étaient actuellement emprisonnés en Israël.

## MACÉDOINE: L'UE appelle toutes les parties à «respecter» les résultats du référendum

L'Union européenne (UE) a appelé toutes les parties à «respecter» les résultats du référendum de dimanche sur le changement de nom de la Macédoine, approuvé à une large majorité mais avec une forte abstention.

«Je félicite les citoyens qui ont voté aujourd'hui dans ce référendum consultatif et ont exercé leur liberté démocratique», a déclaré le commissaire européen à l'Elargissement Johannes Hahn dans un communiqué. «J'attends de tous les dirigeants politiques qu'ils respectent cette décision et aillent de l'avant en

faisant preuve de responsabilité et d'unité par delà les clivages politiques, et ce dans l'intérêt du pays», a-t-il ajouté, soulignant que le vote exprimait un «large soutien» à l'accord conclu avec la Grèce et à l'intégration «euroatlantique» de la Macédoine.

90,72% des électeurs qui ont pris part au référendum ont approuvé la nouvelle appellation de «République de Macédoine du Nord» pour leur petit pays des Balkans, selon les résultats de la commission électorale portant sur près de la moitié (43,57%) des suffrages. 6,26% ont voté contre.

## TURQUIE-IRAK La Turquie neutralise au moins 18 éléments du PKK dans le nord de l'Irak

Les forces aériennes turques ont neutralisé au moins 18 éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak au cours du week-end, a annoncé dimanche l'armée turque. L'Etat-major turc a déclaré que des frappes aériennes lancées samedi dans les régions de Hakurk et de Zap, dans le nord de l'Irak, avaient permis de neutraliser

au moins quatre militants du PKK, et de détruire des abris et des dépôts de munitions.

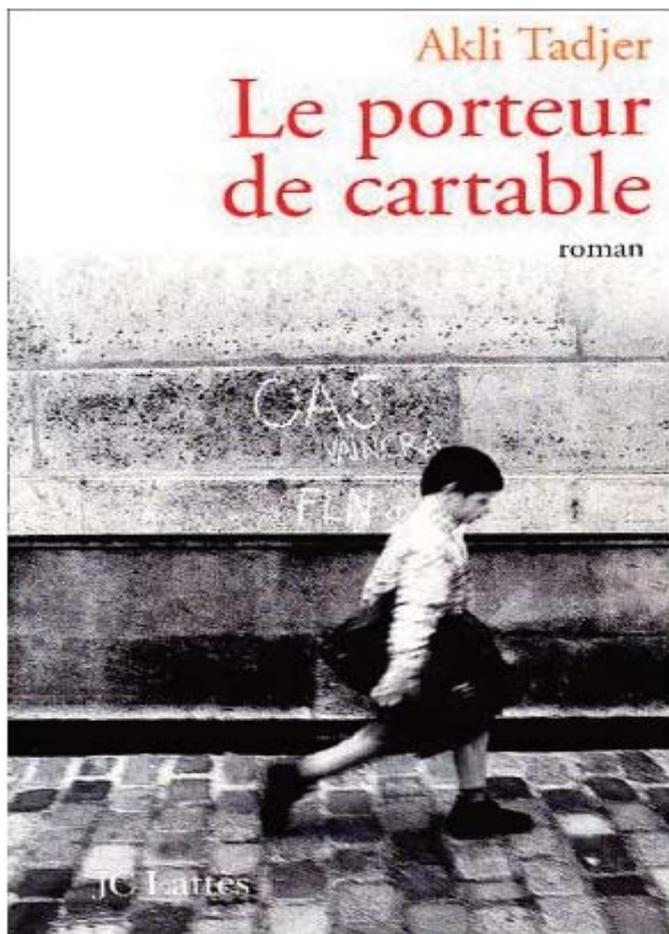
La veille, l'armée turque avait déjà annoncé dans deux communiqués distincts avoir neutralisé au moins 14 militants du PKK dans des opérations aériennes dans le nord de l'Irak. Le PKK, considéré comme une «organisation terroriste» par la

Turquie, les Etats-Unis et l'Union européenne, recourt depuis les années 1970 à la lutte armée dans l'espoir d'obtenir la création d'un Etat kurde indépendant. Depuis le début de l'année, la Turquie a intensifié ses frappes aériennes et ses opérations terrestres contre les militants du PKK dans le nord de la Syrie et de l'Irak.

FRANCE:

# Des lycéens refusent d'étudier un roman d'un auteur qui n'est "pas Français"

Des lycéens de la Somme (Hauts-de-France) ont refusé d'étudier le roman du Franco-algérien Akli Tadjer parce qu'il n'était pas selon eux Français, a indiqué lundi l'auteur sur sa page Facebook.



Il s'agit de son roman "Le Porteur de cartable" (2002), qui avait remporté le Prix Maghreb-Méditerranée-Afrique, et qui raconte la guerre d'indépendance de l'Algérie vue de Paris par un enfant et le destin croisé (à Paris en 1962) et l'amitié entre le jeune Omar, (futur algérien) et le jeune pied-noir Raphaël (fraîchement rentré à Paris) qui fait découvrir à Omar... les photos d'Alger la Blanche.

Dans un message à l'auteur, la professeure de littérature du lycée a

indiqué qu'il y a eu une "levée de bouclier" de certains élèves car l'auteur "n'est pas Français" et que l'histoire "ne concerne pas la France".

Elle a également ajouté qu'un élève "a refusé de lire pour ne pas prononcer le mot Messaoud" et qu'elle l'a exclu, signalant des "réflexions vraiment racistes".

Akli Tadjer a indiqué, pour sa part, qu'apparemment "ce n'est qu'un résumé de ce qu'on lui (le lycéen) a dit", exprimant sa "consternation" devant cette situation.

"ça me donne encore plus envie de les rencontrer. Dans leur ville, il y a un mémorial dédié aux soldats de la guerre 14/18, et ils ne savent même pas que des soldats venus du Maghreb et d'ailleurs sont morts pendant cette guerre. Rien que pour ça, c'est une leçon à leur donner", a-t-il ajouté.

La publication du message de la professeure a suscité une centaine de commentaires dans lesquels les auteurs ont exprimé leur "indignation", relevant la "banalisation du racisme" en France.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION  
NIS: 097409019169708

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 modifié portant réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Éducation de la Wilaya de Blida informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert n° 10/2018 pour **Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle Secondaire à travers la wilaya** publié dans les quotidiens nationaux "Akhbar El Yawm" et "DK News" en date du 14/07/2018 pour une durée de 15 jours, qu'à l'issue de l'analyse technique et financière des offres en date du 24/09/2018, qui a abouti aux résultats suivants:

Le marché est attribué provisoirement comme suit:

## Lot N° 01: Mobilier scolaire

n° de l'offre	Designation de l'entreprise	note de l'offre technique (/80)	Montant de l'offre en TTC	Délais d'exécution	Critères de choix
07	DIVINDUS AMM MOBSCO Z.I Rouiba - Alger	59	15.847.230,00	20 jours	Offre moins disant

## Lot N° 02: Tableaux blancs

n° de l'offre	Designation de l'entreprise	note de l'offre technique (/80)	Montant de l'offre en TTC	Délais d'exécution	Critères de choix
04	Mili Rachida	70	7.796.880,00	02 jours	Meilleure offre

## Lot N° 03: Salle des professeurs

n° de l'offre	Designation de l'entreprise	note de l'offre technique (/80)	Montant de l'offre en TTC	Délais d'exécution	Critères de choix
08	Babeker Abdelwahab	50,50	2.142.000,00	08 jours	Offre moins disant

## Lot N° 04: Laboratoires des sciences et de physique

n° de l'offre	Designation de l'entreprise	note de l'offre technique (/80)	Montant de l'offre en TTC	Délais d'exécution	Critères de choix
04	Mili Rachida	70	13.905.150,00	02 jours	Meilleure offre

## Lot N° 05: Equipement bureautique

n° de l'offre	Designation de l'entreprise	note de l'offre technique (/80)	Montant de l'offre en TTC	Délais d'exécution	Critères de choix
08	Babeker Abdelwahab	49,25	5.051.550,00	08 jours	Offre moins disant

**Remarque:**

Le service contractant invite les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats de l'analyse technique et financière des offres, à se rapprocher auprès de la Direction de l'Éducation de Blida durant les trois(03) jours qui suivent la première parution de cet avis.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés, dans les dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis.

## CINÉMA: Rétrospective des films de Bergman à l'occasion du centenaire du cinéaste suédois

La cinémathèque Ibn Zeydoun à Riadh El-Feth (Alger) a abrité, dimanche soir, le lancement des célébrations du centenaire de naissance du célèbre réalisateur suédois Ingmar Bergman avec la projection d'un film-documentaire sur la vie et les œuvres du réalisateur, intitulé « Trespassing » (2013).

Réalisé par Magnusson Hynnek Pallas Jane, ce film-documentaire d'une durée de 107 minutes, présente des témoignages de grands réalisateurs et de comédiens qui ont évoqué le génie d'Ingmar Bergman et ses remarquables techniques de réalisation ainsi que l'importance des thèmes qu'il a traités dans ses œuvres avec leurs dimensions humaines et leur philosophie existentielle.

Tourné dans la demeure isolée d'Ingmar Bergman, située dans l'île Faro, le film présente des scènes tirées de ses œuvres qui ont laissés leurs empreintes dans le cinéma international, à l'image de « The seventh seal » (1957) qui aborde la question de la vie et de la mort.

L'ambassade de Suède à Alger a concocté, à cette occasion, en collaboration avec le ministère de la Culture, une programmation cinématographique à travers un cycle de projections de films d'Ingmar Bergman (1918-2007), en sus d'une exposition comportant des tableaux et photos du réalisateur et d'un nombre de ses œuvres mettant en lumière des étapes de la vie du cinéaste, son parcours ainsi qu'un aperçu de ses films.



Plus de 10 films du cinéaste suédois seront projetés du 30 septembre au 6 octobre au niveau de la cinémathèque Ibn Zeydoun et du musée du cinéma. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration qu'organise la Suède dans nombre de pays, en hommage à cette icône qui a donné

une autre dimension au 7<sup>e</sup> art. Dans son allocution à l'ouverture de cette manifestation, l'ambassadeur de la Suède à Alger, Marie Claire Sward Capra, a souligné que cette manifestation « est dédiée à ce réalisateur universel qui a marqué le 7<sup>e</sup> Art », rappelant à cet égard, la spécificité de son œuvre et sa quête infinie de la vérité à travers ses films.

A ce propos, la diplomate suédoise a évoqué ses œuvres prolifiques, tant dans le cinéma

que dans le théâtre, en sus de ses écrits. Le ministre de la Culture a estimé, dans un message lu en son nom, par le Secrétaire général du département, qu'« Ingmar Bergman est parmi l'un des grands cinéastes du siècle écoulé et que ses œuvres demeureront des marques distinctives dans l'histoire du cinéma et une référence pour les générations ». Né le 14 juillet 1918, Ingmar Bergman appartient à la 3<sup>e</sup> génération de grands cinéastes du cinéma mondial, tout comme Jean Ford, Orson Welles. Metteur en scène de théâtre, scénariste, il s'est imposé comme l'un des plus grands réalisateurs de l'histoire du cinéma en prospectant une œuvre s'attachant à des thèmes métaphysiques (Le Septième Scéau), à l'introspection psychologique (Persona) ou familiale (Cris et chuchotements, Fanny et Alexandre) et à l'analyse des comportements du couple (Scènes de la vie conjugale). Ingmar Bergman compte à son actif 60 films et plus de 170 œuvres théâtrales.

## ALGER «Entre Orient et Occident», un concert de musique symphonique présenté à l'Opéra

«Entre Orient et Occident», un concert de musique symphonique à deux parties, animé dimanche soir à Alger par le chanteur andalou, Noureddine Saoudi et l'Orchestre de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider, dans des atmosphères conviviales, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, le concert a consisté en une partie andalouse, «Nouba dziria» présentée par le ténor, Noureddine Saoudi et «La cinquième symphonie de

Ludwig Van Beethoven» dans le registre de la musique classique universelle. Durant près de 90 mn, la cinquantaine d'instrumentistes de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, soutenue, lors de la partie andalouse par quatre musiciens aux instruments traditionnels, dont Hassene Belkacem Benalioua au qanun, ont séduit l'assistance, embarquée dans un voyage à deux escales.

Saisissant l'opportunité de retrouver ses talents de chanteur à la voix pure et étoffée, Noureddine Saoudi, qui s'est dis-

pensé, le temps d'un récital, de son titre de directeur de l'Opéra d'Alger, a étalé un programme judicieux, conçu dans le mode mineur du Sahli.

Sous les applaudissements et les youyous du public, l'artiste s'est présenté sans son instrument, en chanteur libre, appréciant la polyphonie du support orchestral qu'il a vite embellie, «telle une cerise sur le gâteau», dira un spectateur, avec un timbre vocal présent, au vibrato exceptionnel.

Entonnant les pièces, «Rahati chorb el okkar» (inqileb), «Kad Bacharet bi koudoumikoum» (m'seddar), «Aba el qalb yansa layali el wissal» (b'taïhi), «El hawa dell el ôchak» (m'çraf) et «Ya ouhil el hima» (Khlal), Noureddine Saoudi, par ailleurs musicologue et chercheur également, a rendu une prestation pleine, empreinte de métier et de professionnalisme.

La deuxième partie a permis au public de revisiter dans la solennité du moment, la cinquième symphonie du grand compositeur allemand, Ludwig Van Beethoven (1770-1827), brillamment interprétée dans

ses quatre mouvements par l'ensemble symphonique de l'Opéra d'Alger.

En présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et du surintendant de la Scala de Milan, les musiciens ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, faisant preuve de maîtrise et de technique dans la rigueur des normes académiques. Seul bémol de la soirée, fera remarquer un spectateur, «les applaudissements du public entre les mouvements», et de marteler avec fermeté, «tant que le chef d'orchestre ne se met pas face au public, il ne faut pas applaudir!».

Dans une ambiance de grands soirs, le concert de musique symphonique «Entre Orient et Occident» a permis de rapprocher les genres, andalou, musique savante, et le classique universel, référence académique enseignée dans toutes les écoles de musique du monde. Organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de musique symphonique «Entre Orient et Occident» a été programmé à Alger pour une représentation unique.

## FRANCE: Mylène Farmer sur scène en juin après une absence de cinq ans

La chanteuse française, Mylène Farmer remontera sur scène après cinq années d'absence en donnant six concerts en juin prochain à Paris, a indiqué dimanche sa maison de production dans un communiqué. Après la sortie vendredi de son onzième album «Désobéissance», la chanteuse – dont l'album s'est installé déjà en tête des ventes sur la plateforme iTunes en France – sera sur scène les 7, 8, 11, 12, 14 et 15 juin. Les concerts seront animés à La Défense Arena, une salle pouvant accueillir jusqu'à 40.000 personnes. Les billets seront vendus sur un site internet dédié à partir



du 13 octobre à 10H00 et dans les points de vente habituels deux jours plus tard. Mylène Farmer n'est pas remontée sur scène depuis sa tournée «Timeless» en 2013. Elle a collaboré avec le DJ Feder pour son nouvel album, fort de 12 titres dont le single «Rolling Stone».

## ORAN: Vernissage de l'artiste plasticien irakien Ahmed Chihabi

Une exposition de l'artiste plasticien irakien Ahmed Chihabi, intitulée «Baghdad wa ghourbat» (Baghdad et mon exil), s'est ouverte dimanche soir aux cimaises de «Civ œil» d'Oran, en présence d'artistes locaux et de fans des arts plastiques.

Organisée avec la collaboration de l'association «El Basm» de Sidi Bel-Abbès et l'association «Civ œil» d'Oran, cette exposition regroupe 20 tableaux de grand et

moyen format, fruit d'une année de travail.

Les thèmes de ces toiles où dominent plusieurs formes et couleurs et la calligraphie arabe sont puisées du patrimoine et de civilisation de l'Irak, surtout celles reproduisant de vieux quartiers de Baghdad, le mausolée de l'Imam Abou Hanifa En-Nouamane et la femme irakienne.

Le visiteur de cette exposition qui dure cinq

jours s'attarde devant le tableau grand format intitulé «Amour de l'Algérie libre arabe» exprimant la lutte armée du peuple algérien contre l'occupant de la résistance de l'Emir Abdelkader à la guerre de libération nationale. Cette toile, dans un style d'impressionnisme, met exergue le drapeau algérien, l'Emir Abdelkader, des révolutionnaires, des scènes de torture pratiquée par le colonialisme et des

femmes ayant perdu leur progéniture. L'artiste irakien résidant au Bahrein a souligné que ses toiles assimilées à l'école de Baghdad créée par Yahia Ben Mahmoud El Wassiti, expriment le patriotisme, la nostalgie du pays en exil et l'amour des Irakiens pour l'Algérie héroïque. L'artiste Ahmed Chihabi, qui visite l'Algérie pour la 8<sup>e</sup> fois, a organisé des expositions à Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent et Oran.

## ALGÉRIE-ITALIE Projet de coopération artistique et technique entre l'Opéra d'Alger et la Scala de Milan

La création d'une Ecole de danse, l'amélioration de l'acoustique de la salle des spectacles de l'Opéra d'Alger et l'élargissement de la fosse d'orchestre, ont été au centre d'une rencontre tenue dimanche à Alger entre le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et le surintendant de la Scala de Milan, Alexander Pereira. Réunis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, le ministre de la Culture et le surintendant de la Scala de Milan, se sont entendus sur l'ouverture d'une Ecole de danse qui prendrait en charge la formation et le suivi des enfants dont l'âge varie entre six et dix ans.

L'installation d'une «coquille acoustique», enveloppe amovible permettant une bonne propagation des ondes sonores sur scène et dans la salle, a également été évoquée par les deux hommes, ainsi que l'élargissement de la fosse d'orchestre pour permettre, ont-ils estimé, «un plus grand nombre de musiciens» accompagnant un opéra.

L'aspect décoratif, de manière à consacrer à la salle des spectacles de l'Opéra d'Alger les atmosphères solennelles du 4<sup>e</sup> art, celles de l'opéra notamment, a constitué un autre volet de discussion entre le ministre de la Culture et le surintendant de la Scala de Milan.

Qualifié de «fructueux» par les deux parties, l'entretien, auquel a assisté le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, s'est conclu entre les deux hommes par la volonté de créer des échanges réguliers entre les deux institutions, donnant effet à cette décision par la programmation, dès le début de l'année 2019, de «quatre ou cinq opéras» que la Scala de Milan présenterait à l'Opéra d'Alger. Théâtre d'Opéra italien, la Scala de Milan, fondée en 1778, compte actuellement, selon Alexander Pereira, 1600 étudiants et fait partie des salles d'opéra de renommée internationale, avec le «Théâtre San Carlo» de Naples, qui date de la même époque, et la «Venice» de Venise, bâtie quatre ans plus tard.





## CLASSEMENT ATP: Nadal toujours en tête

L'Espagnol Rafael Nadal, avec 1.800 points d'avance sur le Suisse Roger Federer, reste en tête du classement ATP publié hier et dans lequel aucun changement n'est intervenu dans le Top 20, faute de gros tournoi au menu la semaine dernière.

Victorieux à Chengdu de son premier tournoi depuis 2015 (Bogota), l'Australien Bernard Tomić passe du 123e au 76e rang, soit un bond de 47 places. Son adversaire malheureux, l'Italien Fabio Fognini, reste 13e du classement. Vainqueur à Shenzhen, le Japonais Yoshihito Nishioka, sorti des qualifications, revient dans le Top 100 en faisant un bond de 76 places (95e). Il était 380e en avril dernier à la suite d'une importante blessure à un genou (ligament croisé antérieur).

### Classement ATP au 1er octobre:

1. Rafael Nadal (ESP)	8760 pts
2. Roger Federer (SUI)	6900
3. Novak Djokovic (SRB)	6445
4. Juan Martín Del Potro (ARG)	5980
5. Alexander Zverev (GER)	4890
6. Marin Cilic (CRO)	4715
7. Dominic Thiem (AUT)	3825
8. Grigor Dimitrov (BUL)	3755
9. Kevin Anderson (RSA)	3595
10. John Isner (USA)	3470
11. David Goffin (BEL)	3275
12. Kei Nishikori (JPN)	2520
13. Fabio Fognini (ITA)	2225
14. Diego Schwartzman (ARG)	2110
15. Stefanos Tsitsipas (GRE)	1962
16. Kyle Edmund (GBR)	1855
17. Jack Sock (USA)	1850
18. Borna Ćorić (CRO)	1825
19. Lucas Pouille (FRA)	1825
20. Milos Raonic (CAN)	1755

## CLASSEMENT WTA: Trio de tête inchangé

La Roumaine Simona Halep devant la Danoise Caroline Wozniacki et l'Allemande Angelique Kerber : le podium du classement WTA est inchangé, hier. L'Américaine Serena Williams, ancienne N.1 mondiale, finaliste malheureuse du dernier US Open et forfait de dernière minute pour Pékin, perd une place et pointe au 17e rang.

Son adversaire victorieuse à Flushing Meadows, la Japonaise Naomi Osaka, en gagne deux (6e) alors qu'elle a été battue en finale à Tokyo, par Karolina Pliskova, et qu'elle a ensuite déclaré forfait pour Wuhan (Chine) en raison d'un virus.

### Classement WTA au 1er octobre:

1. Simona Halep (ROU)	8061 pts
2. Caroline Wozniacki (DEN)	5610
3. Angelique Kerber (GER)	5345
4. Petra Kvitová (CZE)	4635 (+1)
5. Elina Svitolina (UKR)	4555 (+1)
6. Naomi Osaka (JPN)	4390 (+2)
7. Karolina Pliskova (CZE)	4345
8. Caroline Garcia (FRA)	3925 (-4)
9. Sloane Stephens (USA)	3912
10. Julia Görges (GER)	3730
11. Kiki Bertens (NED)	3630
12. Darya Kasatkina (RUS)	3355 (+1)
13. Jelena Ostapenko (LAT)	3188 (-1)
14. Elise Mertens (BEL)	3170 (+1)
15. Garbiñe Muguruza (ESP)	3115 (-1)
16. Aryna Sabalenka (BLR)	3110 (+4)
17. Serena Williams (USA)	2976 (-1)
18. Madison Keys (USA)	2751
19. Ashleigh Barty (AUS)	2615 (-2)
20. Anastasija Sevastova (LAT)	2600 (-1)

APS

## TENNIS : Le Japonais Nishioka remporte le tournoi de Shenzhen

Le joueur de tennis japonais Yoshihito Nishioka (171<sup>e</sup> mondial) a remporté le tournoi ATP de Shenzhen (Chine) en battant hier en finale (7-5, 2-6, 6-4), le Français Pierre-Hugues Herbert. Il y a un an, Nishioka, 23 ans, se battait pour retrouver la forme après une blessure au ligament croisé antérieur d'un genou.



Et le Japonais a montré une grande force mentale après avoir enlevé la première manche et mené 2-0 dans le deuxième set, mais perdu ensuite sept jeux d'affilée pour se retrouver embarqué dans une manche décisive.

Herbert, âgé de 27 ans et 67<sup>e</sup> joueur mondial, disputait la deuxième finale de sa carrière après celle de Winston Salem en 2015. Et le Français, après avoir sauvé trois balles de match, s'est malgré tout déclaré ravi de sa semaine chinoise.

«Je suis vraiment déçu de n'avoir pas pu soulever le trophée, mais j'ai vécu une belle semaine. J'ai disputé cinq matches, j'en ai gagné quatre. J'ai fourni beaucoup d'efforts. Mon niveau était plutôt élevé et j'en suis ravi. Oui, c'était une semaine po-

sitive», a réagi Herbert. Le Français est plus connu en double qu'en simple avec déjà 13 titres, associé à Nicolas Mahut, dont trois en Grand Chelem: US Open 2015, Wimbledon 2016 et Roland-Garros 2018.

## COUPES D'EUROPE DE RUGBY : Les finales 2020 à Marseille

Les finales des Coupes d'Europe de rugby 2020 se joueront au stade Orange Vélodrome de Marseille les 22 et 23 mai, a annoncé hier l'EPCR, organisateur de ces compétitions.

Le Vélodrome a déjà reçu la finale

de la Challenge Cup 2010 (la C2 du rugby, ndr) entre les Cardiff Blues et le RC Toulon, remportée 28-21 par les Gallois. Le stade Vélodrome est désormais géré par l'Olympique de Marseille, son club de football résident. La ré-

daction du contrat est en cours entre Arema, précédent gestionnaire, et l'OM. Les finales européennes 2019 se joueront au stade Saint-James Park de Newcastle.

## VOLLEY/MONDIAL-2018 : Les Américains décrochent la médaille de bronze

Les Américains ont pris la médaille de bronze du Mondial de volley en battant les Serbes 3 à 1 (23-25, 25-17, 32-30, 25-19), dimanche à Turin. Les Etats-Unis montent pour la troisième fois sur le

podium. En 1986, ils ont remporté l'or, alors qu'en 1994, ils se sont contentés de la troisième place.

L'équipe américaine avait en revanche mieux réussi aux Jeux olympiques (3 or et

2 bronze). Les Américains avaient pourtant le désavantage d'avoir terminé leur demi-finale contre la Pologne (3-2) à près de minuit samedi alors que les Serbes étaient depuis longtemps à

l'hôtel après leur défaite contre le Brésil (3-0). Le six américain a dominé grâce à la performance de leur pointu Matthew Anderson (29 points).

## BASKET/MONDIAL-2018 : Les Espagnoles obtiennent le bronze

Les joueuses espagnoles, championnes d'Europe en titre, ont remporté la médaille de bronze au Championnat du monde à Tenerife (Espagne), en battant la Belgique 67 à 60 dans le match pour la 3e place, dimanche. Vice-championnes olympiques et du monde en titre, les Espagnoles avaient cédé samedi soir en demi-finale contre l'Australie de Liz Cambage, mais ont su se remobiliser pour monter sur leur

sième podium international consécutif -Euro, Jeux olympiques et Mondial confondus-. Après un début de match équilibré, les Espagnoles ont progressivement pris le dessus, grâce à l'arrière Marta Xargay (17 points). Alors qu'elles menaient de douze points avant les dix dernières minutes (55-43), les Espagnoles se sont fait quelques frayeurs en voyant les Belges revenir à 1 point (55-54). Mais Alba Torrens a sorti le

panier à trois points pour redonner un peu d'air aux hôtes (60-54). Les Belges disputaient leur premier Championnat du monde et ont surfi aux Canaries sur leur premier podium, une médaille de bronze à l'Euro l'an passé. En six matches, les joueuses de Philipp Mestdagh se sont offert le scalp de l'Espagne en match de groupe, et la France, triple vice-championne d'Europe en titre, en quart de finale.

## BASKET/MONDIAL-2018 : Les Américaines sacrées championnes du monde pour la 3e fois consécutive

Les joueuses américaines, invaincues depuis plus de douze ans en compétition internationale, ont été sacrées championnes du monde pour la troisième fois consécutive, dimanche soir à Tenerife (Espagne). Les Américaines, sextuples

championnes olympiques en titre, ont battu en finale les Australiennes 73 à 56, portant leur incroyable série à 51 succès de rang -Jeux olympiques, Championnat du monde et qualifications confondus.

Par ailleurs, les basket-

teuses espagnoles, championnes d'Europe en titre, ont remporté la médaille de bronze en battant la Belgique 67 à 60 dans le match pour la 3e place, dimanche.

Vice-championnes olympiques et du monde en titre, les Espagnoles avaient cédé

samedi soir en demi-finale contre l'Australie de Liz Cambage, mais ont su se remobiliser pour monter sur leur sixième podium international consécutif -Euro, Jeux olympiques et Mondial confondus-.

## LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF / DEMI-FINALE (ALLER) / AL AHLY D'EGYPTE - ES SÉTIF : Duel entre le pharaon expérimenté et l'Aigle noir ambitieux

Les amateurs du football seront au rendez-vous, ce soir, avec une grande rencontre de demi-finale de la ligue des champions d'Afrique (aller), où les deux clubs arabes, Al Ahly Sporting Club et l'ES Sétif s'affronteront au stade Al Salam du Caire (Egypte), qui sera témoin d'un duel entre le pharaon expérimenté et l'Aigle noir ambitieux.

Les supporters de l'Entente espèrent que leur équipe, armée de volonté et d'ambition, se qualifiera contre les égyptiens d'Al Ahly huit (8) fois sacrés champions de la Ligue des champions de la CAF, au cours de cette rencontre qui sera la troisième dans l'histoire des confrontations des deux clubs.

Les Sétifiens veulent rééditer la qualification de l'ESS à la finale de la ligue des champions d'Afrique qui a eu lieu en 1988 contre Al Ahly, où les coéquipiers du meneur de jeu Nacer Adjiss, ayant remporté le match aller sur le score de 2 à 0 et ont encaissé au match retour 2 à 0, avant de finir par s'imposer lors de la séance de tirs au but sur le score de 4 à 5.

La ferveur de l'entente l'avait emporté contre l'expérience du Ahly en finale de la coupe de la Confédération en 2015, lorsque l'ESS avait battu l'équipe égyptienne qui détient six (6) trophées de cette coupe, au stade Mustapha-Tchaker aux tirs au but.

La formation sétifiennne s'est envolée samedi après-midi au Caire avec une délégation de 33 personnes, dont l'effectif de l'équipe qui compte 18 joueurs, à leur tête le président adjoint du club, Hassan Snoussaoui, et le driver de l'ESS, Rachid Taoussi, a-t-on relevé, soulignant que toute l'équipe est déterminée à revenir avec un résultat positif qui servira de sentier battu pour



le match retour, prévu le 23 octobre prochain.

S'agissant du match aller, le technicien marocain, Rachid Taoussi, a déclaré que ses joueurs sont conscients de la difficulté de leur mission au stade de Caire et sont prêts pour ce défi du quart de final, qu'il considère comme "une finale avant l'heure", faisant savoir que la période de cinq (5) jours est "suffisante pour préparer les joueurs sur tous les plans" à cette rencontre capitale. De son côté, le capitaine de l'équipe, Abdelmoumen Djabou, a affirmé que cette rencontre opposera deux grands clubs d'Afrique, soutenant que le Ahly a une grande réputation et l'entente n'est pas un adversaire facile.

"Nous sommes prêts pour ce test et déterminés à revenir avec un résultat positif", a assuré Djabou,

avant de réfuter tout impact négatif à la suite de la rencontre précédente contre la JS Kabylie, où l'ES Sétif s'est incliné à domicile sur le score de 0 à 1 en match comptant pour la huitième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, notant que l'entente est habituée à ce genre de situations.

La confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre central éthiopien Baamlak Tessema Weyessa pour diriger cette

rencontre mardi prochain au stade Al Salam du Caire (Egypte), alors que pour le match retour prévu pour le 23 octobre prochain au stade du 8-mai 1945 de Sétif, la CAF a confié à l'arbitre central sud-africain Victor Gomez pour le diriger. Il est à signaler que le vainqueur de cette demi-finale affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale qui opposera l'Espérance de Tunis au club angolais Primeiro de Agosto.

### Pogranme des demi-finales

Programme des demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique de football prévues mardi (heure algérienne)  
 Primeiro Do Agosto (ANG) - ES Tunis (TUN)  
 17h00/  
 Arbitre: Maguette Ndiaye (SEN)  
 Al-Ahly (EGY)- ES Sétif (ALG)  
 20h00/  
 Arbitre: Bamlak Tessema (ETH)  
 NDRL: match retour le 23 octobre 2018

### Le stade Habib-Bouakeul d'Oran homologué (LFP)

Le stade Habib-Bouakeul d'Oran a été homologué par la commission permanente d'audit des stades, a annoncé la Ligue de Football Professionnel (LFP) sur son site web. "La commission a constaté que les réserves émises lors de son dernier

passage ont toutes été levées. Le propriétaire du stade a réalisé les travaux demandés", a écrit la LFP. C'est le club de l'ASM Oran, évoluant en Ligue 2, qui est domicilié dans ce vieux stade bâti en 1928 et dont la capacité est de 8 000 places.

### AUSTRALIE: Mile Jedinak prend sa retraite internationale



Mile Jedinak, le capitaine de l'Australie lors du Mondial-2018 en Russie, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite internationale. «Après un long moment de réflexion et de discussion avec mes proches, j'ai décidé que c'était le bon moment pour prendre du recul et me concentrer sur mon club», a expliqué le milieu de terrain d'Aston Villa (D2 anglaise) sur Instagram. Jedinak, 34 ans, compte 79 sélections avec l'Australie dont trois lors de la dernière Coupe du monde, au cours de laquelle il a marqué deux buts, tous sur penalty. Il a également remporté la Coupe d'Asie des nations en 2015 avec les Socceroos, qui ont déjà perdu Tim Cahill, 38 ans et 107 sélections.

### Vers un libre transfert de joueurs des pays de l'UNAF

Un accord de principe concernant le libre transfert de joueurs entre les différents pays de la zone nord-africaine a été adopté par les membres du bureau exécutif de l'Union nord-africaine de football, lors de la réunion tenue dimanche à Sharm Echeikh (Egypte), a indiqué l'UNAF.

Ces joueurs ne seraient plus considérés comme des étrangers en matière des transferts entre les pays de l'UNAF, précise la même source.

La décision finale de cet accord avec tous ses détails techniques et juridiques, sera prise lors de l'Assemblée générale de l'Union en novembre 2018.

Les membres du bureau exécutif de l'UNAF ont par ailleurs appuyé l'idée de la préparation d'un dossier de candidature tripartite pour l'organisation de la Coupe du monde de 2030, avec comme condition que chaque président de fédération nationale présente la proposition aux autorités nationales concernées de son pays pour accord.

Cette proposition sera ensuite soumise à la prochaine assemblée générale de l'UNAF pour approbation. La réunion du bureau exécutif de l'UNAF s'est tenue sous la présidence de Wadii Jarry et en présence des cinq présidents des fédérations nationales de football de la zone (Tunisie, Algérie, Egypte, Algérie et Maroc).



RUSSIE :

### Le gardien et capitaine Akinfeev prend sa retraite internationale

Le gardien international russe Igor Akinfeev, héros de sa sélection lors du 8e de finale du Mondial-2018 remporté contre l'Espagne (1-1 a.p., 4-3 t.a.b.), a annoncé hier qu'il mettait un terme à sa carrière internationale.

«Chaque histoire a un début et une fin. Voilà, mon histoire avec la sélection nationale est logiquement arrivée à sa fin», a déclaré le gardien de but aux 111 sélections, dans un communiqué publié sur le site de la Fédéra-

tion russe de football et du CSKA Moscou.

«Pour moi, cela a été un immense honneur de mener la sélection russe en tant que capitaine lors de la Coupe du monde à domicile. Pour être honnête, je n'avais même pas rêvé de ça mais c'est arrivé et cela a été, peut-être, le sommet de ma carrière avec l'équipe nationale», poursuit-il. Akinfeev, 32 ans, a fait ses débuts avec la sélection russe en 2004 alors qu'il

n'avait que 18 ans. Fin août, il a prolongé son contrat avec le CSKA Moscou jusqu'en 2022. «Je quitte la sélection avec la conscience claire. Une jeune et prometteuse génération est arrivée en Russie», a-t-il ajouté. Vainqueur en 2005 de la Coupe de l'UEFA (aujourd'hui Ligue Europa), Akinfeev a été six fois champion de Russie et il a remporté six Coupes de Russie avec le CSKA. En 2008, il avait été demi-finaliste de l'Euro avec la Russie.



**CAF: Walter Nyamilandu élu au conseil de la FIFA**



Le président de la fédération malawite de football Walter Nyamilandu sera le représentant du groupe anglophone de la Confédération africaine de football au sein du Conseil de la FIFA à l'issue de l'élection organisée lors de l'assemblée générale extraordinaire de la CAF dimanche à Sharm El Sheikh (Egypte). Il remplace le Ghanéen Kwesi Nyantakyi qui a démissionné de ses fonctions après qu'il a été filmé acceptant apparemment un «cadeau en espèces». Il était le premier vice-président de la CAF. Walter Nyamilandu a battu le président de la fédération sud-africaine de Football Danny Jordaan par 35 voix contre 18, après deux tours de scrutin. Nick Mwenda, président de la fédération de football du Kenya et Elvis Chetty, président de la fédération sénégalaise, se sont tous deux retirés du scrutin avant le premier tour. Le Conseil de la FIFA est le principal organe de décision de l'instance dirigeante du football mondial, avec des membres issus de chacune des confédérations régionales.

**CAN2019 (QUALIFICATION/3E ET 4 JOURNÉES)/ GHANA: Asamoah Gyan de retour en sélection des Black stars**

Le meilleur buteur de l'histoire du football ghanéen Asamoah Gyan, absent lors de la défaite face au Kenya (1-0), en septembre dernier est convoqué pour la double confrontation des Black stars contre la Sierra Leone les 11 et 15 octobre pour le compte de la 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019.

Agé de 32 ans, Gyan n'a joué que deux fois cette saison pour son club, Kayserispor (Turquie). Il n'a pas marqué depuis le début de la saison. En revanche, le sélectionneur du Ghana, Kwesi Appiah, n'a pas encore fait appel aux frères Ayew, André et Jordan, pour les éliminatoires de la CAN 2019. Le Kenya, le Ghana, l'Ethiopie et la Sierra Leone qui constituent le groupe F, ont chacun trois points au terme des deux premières journées des éliminatoires.



**La liste des joueurs convoqués par Appiah pour jouer contre la Sierra Leone**  
**Gardiens de but :** Richard Ofori (Maritzburg United, Afrique du Sud), Lawrence Ati Zigi (Sochaux, France), Felix Annan (Asante Kotoko)  
**Défenseurs :** Harrison Afful (Columbus Crew, Etats-Unis), Andy Yadom (Reading FC, Angleterre), Lumor Agbenyenu (Sporting Lisbon, Portugal), Jonathan Mensah (Columbus Crew, Etats-Unis), John Boye (FC Metz, France), Daniel Amartey (Leicester City, Angleterre), Nicholas Opoku (Udinese, Italie)  
**Milieu de terrain :** Mubarak Wakaso (Deportivo Alaves, Espagne), Isaac Sackey (Alanyaspor, Turquie), Afriyie Acquah (Empoli, Italie), Kwadwo Asamoah (Inter Milan, Italie), Thomas Partey (Atletico Madrid, Espagne), Bernard Mensah (Kayserispor, Turquie), Christian Atsu (Newcastle United, Angleterre), Thomas Agyepong (Hibernian, Ecosse), Nana Ampomah (Waasland-Beveren, Belgique)  
**Attaquants :** Asamoah Gyan (Kayserispor, Turquie), Majeed Waris (FC Nantes, France), Emmanuel Boateng (Levante, Espagne), Richmond Boakye-Yiadom (Red Star Belgrade, Serbie).

**LIGUE 1 FRANÇAISE: Vahid Halilhodzic en route vers Nantes**

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie Vahid Halilhodzic serait sur le point de prendre en main Nantes (Ligue 1 française de football), rapportait hier la presse locale. Vahid Halilhodzic devait arriver hier à Nantes en remplacement de Miguel Cardoso, et notamment en compagnie du préparateur physique Cyril Moine, croit savoir France Football. L'intronisation du technicien de 66 ans devrait être officialisée dans la soirée ou demain (mardi). Sollicitude, le coach des gardiens Nicolas Dehon serait encore en réflexion. Vahid est libre de tout engagement depuis son limogeage de la tête de la sélection du Japon qu'il avait pourtant qualifié pour la phase finale de la Coupe du Monde 2018 en Russie. Apparaissant le technicien bosnien avait conduit la sélection algérienne en huitième de finale de la Coupe du monde 2014 au Brésil, éliminée par le futur vainqueur l'Allemagne 2-1 après prolongation. Nantes occupe la 19e et avant dernière place du classement avec 6 points à l'issue de la 8e journée du championnat de France de Ligue 1



**ANGLETERRE - ARSENAL: Emery: Cech absent au moins deux semaines**

Le gardien d'Arsenal Petr Cech pourrait être absent «deux ou trois semaines» après sa blessure à une jambe contractée lors de la victoire contre Watford samedi (2-0) en Premier League, a annoncé son entraîneur Unai Emery. «Je pense que ce sont les ischio-jambiers. Peut-être qu'il va manquer deux ou trois semaines. J'espère que ça ne sera pas plus», a réagi Emery après le match, précisant que le Tchèque passerait des examens dimanche. Le gardien âgé de 36 ans est sorti en boitant juste avant la pause du match contre les «Horns», cédant sa place à Bernd Leno, arrivé durant l'été en provenance de Leverkusen. «Je suis très heureux avec Leno», a commenté le technicien. «Je pense qu'il se contentait d'attendre ce moment et maintenant il arrive.»



**PUBLICITÉ**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
 DE LA WILAYA DE BLIDA  
 NIF : 411024000009010

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 11/2018**

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.  
 \* **Projet : MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDES ET SUIVI) POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000/300 RATIONS EN REMPLACEMENT DE TECHNICUM BOUGARA BLIDA.**  
 \* **Concernant concours national d'architecture restreint N° 01/2018 en date du 08/07/2018 :**  
 Suite à la commission d'ouverture des plis technique et candidature N° 10/2018 en date du 22/07/2018.  
 Suite à la commission d'évaluation des offres technique N° 15/2018 en date du 30/07/2018.  
 Suite à la commission d'ouverture des plis architecturale N° 12/2018 en date du 26/08/2018.  
 Suite à la séance d'évaluation des offres architecturale par le jury en date du 19/09/2018.  
 Suite à la commission d'ouverture des plis financière N° 15/2018 en date du 09/10/2018.  
 Suite à la commission d'évaluation des offres finale N° 18/2018 en date du 24/09/2018.  
 La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Blida informe l'attribution provisoire du marché suivant :

Bureau d'étude et Numéro d'identification fiscale NIF	Montant d'étude après rabais	Montant de suivi après rabais	Montant globale après rabais	Délai d'étude	Délai de suivi	Note Technique	Note architecturale	Note financière	Note globale
OURAGUI MOHAMED REDHA N: 196709010315049	6 765 792,00	8 496 576,00	15 262 368,00	04 Mois	18 Mois	19,50	48,95	20,00	88,45

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher au niveau des services de la DEP de Blida au plus tard **trois 03 jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis. Le délai de recours et fixé à 10 jours à compter de la 1ère parution du présent avis sur les quotidiens Nationaux et au BOMOP.

## DELE ALLI À NOUVEAU BLESSÉ ?

Alors qu'il a fait son retour à la compétition le week-end dernier à Brighton (1-2), le milieu de terrain de Tottenham Dele Alli se serait à nouveau blessé. L'international anglais serait blessé à une cuisse et pourrait manquer un mois de compétition.



## COUP DUR POUR CECH

Victoire à la Pyrrhus pour Arsenal. Si les Gunners ont prolongé leur belle série en l'emportant (2-0) face à Watford, décrochant ainsi leur cinquième victoire de rang, Petr Cech a dû quitter sa place peu avant la mi-temps, victime d'une blessure aux ischio-jambiers.

Et à en croire le Daily Mirror, l'ancien Rennais est d'ores et déjà sur le flanc pour les trois prochaines semaines.

## Benzema poussé vers la sortie ?

**Florentino Perez pourrait se séparer du français cet hiver.**

Après un bon début de saison, Karim Benzema marque le pas depuis quelques temps et son avenir pourrait se dessiner loin du Real Madrid.

Selon Don Balon, Florentino Perez penserait de plus en plus à vendre le buteur tricolore dès le mois de janvier. Ce dernier aurait même déjà fixé un prix de départ pour l'ancien lyonnais.

Pour lâcher l'ancien complice que Cristiano Ronaldo, une indemnité de transfert de 50 millions d'euros serait demandée. Quelques clubs chinois se pencheraient déjà sur ce dossier.

## LE PSG A FAIT UNE OFFRE À RONALDO

Le quotidien espagnol El Mundo revient aujourd'hui sur le départ de Cristiano Ronaldo du Real Madrid. En effet, alors que la superstar portugaise a décidé de quitter le club madrilène en faveur de la Juventus Turin cet été, on apprend que le Paris Saint-Germain a fait part de son intérêt pour CR7 dès le début du mois de mai dernier auprès de son agent, Jorge Mendes.

Cependant, le PSG avait exigé que le recrutement ait lieu lors du dernier jour du mercato estival pour ne pas que le Real ait le temps de contre-attaquer en récupérant Neymar ou Mbappé. Cette clause n'a pas plu au joueur qui rendait le transfert trop incertain pour lui et a donc préféré accepter l'offre de la Juve.



## KEVIN DE BRUYNE RETROUVE L'ENTRAÎNEMENT

Kevin De Bruyne a repris l'entraînement ce lundi, comme il l'a annoncé sur son compte Twitter. Le milieu de terrain belge, absent depuis la mi-août et sa blessure au genou, n'a disputé qu'un match de Premier League cette saison avec Manchester City.

## KLOPP CROÎT ENCORE EN SALAH

Dangerueux face à Chelsea samedi, l'Égyptien est pourtant sorti en cours de rencontre.

Difficile pour Mohamed Salah de réitérer son exploit de la saison dernière. Ultra décisif et auteur d'un grand nombre de buts, l'ailier des Reds est en ce début de saison moins à son avantage. Preuve en est, il a cédé sa place durant le choc qui opposait Liverpool à Chelsea samedi. Si Hazard a encore trouvé le chemin des filets, Sturridge lui a répondu en fin de rencontre par une frappe extraordinaire.

## CÉLÉBRATION DU 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE

### Bensalah présente le Président Bouteflika



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah pour le représenter aujourd'hui à Conakry à la cérémonie de célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Guinée, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. «En réponse à l'invitation qui lui a été adressée par son S.E.M Alpha Condé, président de la République de Guinée, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a désigné Monsieur Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, à l'effet de le représenter à la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Guinée, qui aura lieu, le 2 octobre 2018, à Conakry», a précisé la même source.

## BLIDA : Un receveur décède écrasé par un bus de transport de voyageurs

Un receveur est décédé hier à Blida après avoir été écrasé par le bus pour lequel il travaillait, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. La victime, un jeune de 17 ans, a rendu l'âme sur place. Il avait fait une chute et son corps, qui vraisemblablement échappait à la vision du conducteur, a été écrasé par le bus qui devait assurer la desserte Blida-Larbaâ, a précisé la même source. L'accident est survenu à l'arrêt mitoyen à l'Ecole nationale supérieure de l'hydraulique, est-il ajouté. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital de Boufarik, a-t-on précisé de même source.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Saisie de 42 kg de cannabis traité à Tlemcen et Ain Temouchent

## ALGÉRIE-CHINE

### Le Président Bouteflika exprime à son homologue chinois sa satisfaction quant aux progrès réalisés depuis l'établissement du Partenariat stratégique global

*Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a fait part à son homologue chinois, Xi Jinping, de sa satisfaction quant aux progrès réalisés par les deux pays, depuis l'établissement du Partenariat stratégique global, réitérant à ce propos, son optimisme des perspectives ouvertes aux deux pays dans le domaine du partenariat et de l'investissement.*

«Je tiens à vous adresser, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes vœux des plus sincères de santé, de bonheur à vous, ainsi que davantage de prospérité et de bien-être au peuple chinois ami », a écrit le président Bouteflika, dans un message adressé au président Xi Jinping, à l'occasion de la célébration du 69<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de République populaire de Chine.

Le président de la République a salué, à cette occasion, le progrès que connaît la République populaire de Chine, indiquant à ce propos, qu'« au cours des 99 années qui se sont écoulées, particulièrement les cinq dernières années, le peuple chinois et son gouvernement, ont réussi, sous votre direction éclairée, en dépit des nombreux défis, à poursuivre la mise en œuvre des politiques de réformes et de développement et à hisser votre grande nation au rang des nations ayant remporté des victoires notables dans plusieurs domaines de développements.

«Tout en saluant ces réalisations qui inspirent l'ensemble des pays du monde, je vous adresse mes vœux de réussite, de progrès et de davantage de succès et d'excellence dans l'édification de votre pays et la concrétisation des aspirations de votre peuple,



», a ajouté le chef de l'Etat. S'adressant à son homologue chinois, le président Bouteflika a ajouté « Je saisis cette heureuse occasion pour saluer les excellentes relations qui unissent, de longue date, nos deux pays et exprimer la profonde satisfaction de ce qui a été accompli comme progrès, depuis l'établissement du Partenariat stratégique global, concrétisé sur le terrain d'une manière dense.

«Je suis très optimiste quant aux perspectives ouvertes à nos deux pays dans le domaine du partenariat et de l'investissement, avec notre construction commune de «la Ceinture et la Route», notamment dans les domaines vitaux, tels que l'industrie, l'agriculture, le tourisme et la technologie», a écrit le chef de l'Etat.

Le chef de l'Etat a réitéré, enfin, son souci d'aller de

l'avant dans le processus de consolidation des relations qui unissent l'Algérie à la Chine, soulignant à cet égard, «je tiens à vous réaffirmer ma ferme détermination à poursuivre le travail, de concert avec vous, en vue de l'intensification et de la diversification de nos relations bilatérales et de la consécration de la tradition de la concertation et du dialogue autour de toutes les questions internationales et régionales, au service de l'intérêt commun de nos deux pays».

«Je vous réitère également ma disponibilité totale à poursuivre avec vous, nos engagements communs pour la promotion de la coopération Sud-Sud, à œuvrer pour l'établissement de rapports mondiaux plus justes, équitables, équilibrés entre les pays développés et les pays en développement », a conclu M. Bouteflika.

## ALGÉRIE-MAURITANIE

### Les ministres du Commerce et des Travaux publics examinent les préparatifs de la Foire de la production algérienne à Nouakchott

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab et le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, ont tenu hier à Alger, une réunion de coordination, consacrée aux préparatifs de la foire économique de la production algérienne, prévue du 22 au 28 octobre à Nouakchott (Mauritanie), indique un communiqué du ministère du Commerce. La réunion a examiné les mesures pratiques prises pour faire de cette manifestation régionale, prévue fin octobre à Nouakchott, ajoute la même

source. "En application de la volonté commune du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, les deux ministres effectueront une visite de travail et d'inspection au poste frontalier de Tindouf, en vue de réunir les conditions logistiques nécessaires à la réussite de cet événement visant à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et à insuffler une nouvelle dynamique au poste frontalier, conclut le document.

Quatre (04) individus ont été arrêtés et 42 kilogrammes de cannabis traité ont été saisis par les forces de police dans les wilayas de Tlemcen et Ain Temouchent, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Agissant sur information,

les forces de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont intercepté, à hauteur de la plage Targa à Ain Temouchent, un véhicule, à son bord deux individus et 30 kilogrammes de cannabis traité, précise la même source. Toujours dans le cadre de la lutte contre la

## ALGÉRIE-ONU

### Messahel s'entretient à Genève avec le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu hier à Genève, avec le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi.

L'entretien qui s'est déroulé en marge de la 69<sup>e</sup> session du comité exécutif du programme du Haut commissaire pour les réfugiés, a porté sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la nouvelle session de ce comité ainsi que sur la problématique des réfugiés et des déplacements forcés.

Le chef de la diplomatie algérienne a réitéré, à l'occasion, la conviction de l'Algérie que ces questions ne peuvent être résolues durablement qu'en s'attaquant aux

causes profondes que sont les crises, les conflits et le manque de développement dans plusieurs régions du monde.

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés a indiqué qu'il partage cette vision orientée vers la prise en charge des causes profondes des phénomènes des réfugiés et des déplacements forcés, et qu'il s'agit là de l'exercice le plus important, au lieu de s'attaquer seulement aux résultats.

Il s'est réjoui, à ce titre, de la qualité de la coopération entre le HCR et l'Algérie et des perspectives de son développement. Le ministre a réitéré l'invitation adressée à M. Grandi pour effectuer une visite de travail en Algérie.

## ORAN : 31 candidats à l'émigration clandestine interceptés au large de Cap Falcon (Aïn El Turck)

Trente et un (31) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés dans la journée d'hier, au nord-est de Cap Falcon (Aïn El Turck), par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, dans deux opérations distinctes, a-t-on appris de ce corps de sécurité. La première opération s'est soldée par l'interception à minuit 15 minutes, en mer, de 17 personnes dont une femme, qui ont tenté leur aventure, à bord d'une embarcation pneumatique, à 10 miles, au nord-est de Cap Falcon, a indiqué la même source. Les mis en cause avaient pris le départ, la nuit, à partir de la plage de Bouisseville (Aïn El Turck), à l'ouest d'Oran, à destination des côtes ibériques, avant d'être interceptés et remis, après enquête et formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale, a ajouté la même source. D'autre part, les mêmes unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont, dans une deuxième opération lundi, mis en échec une autre tentative d'émigration clandestine de 14 autres personnes, parmi lesquelles se trouvaient quatre femmes, un mineur et un bébé de quatre mois, a-t-on indiqué de même source. Ces «harragas» qui étaient à bord d'un pneumatique ont été interceptés à 11 heures 30 minutes par les gardes côtes, à 8 miles, au nord-est de Cap Falcon, a-t-on précisé.

criminalité, les éléments la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, munis d'un mandat de justice, ont effectué une perquisition dans un domicile où ils ont interpellé deux (02) individus et récupéré 12 kg de cannabis.